

Anonyme. Le Tour du monde (Paris. 1860). 1878.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

\*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

\*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici](#) pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

\*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés sauf dans le cadre de la copie privée sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

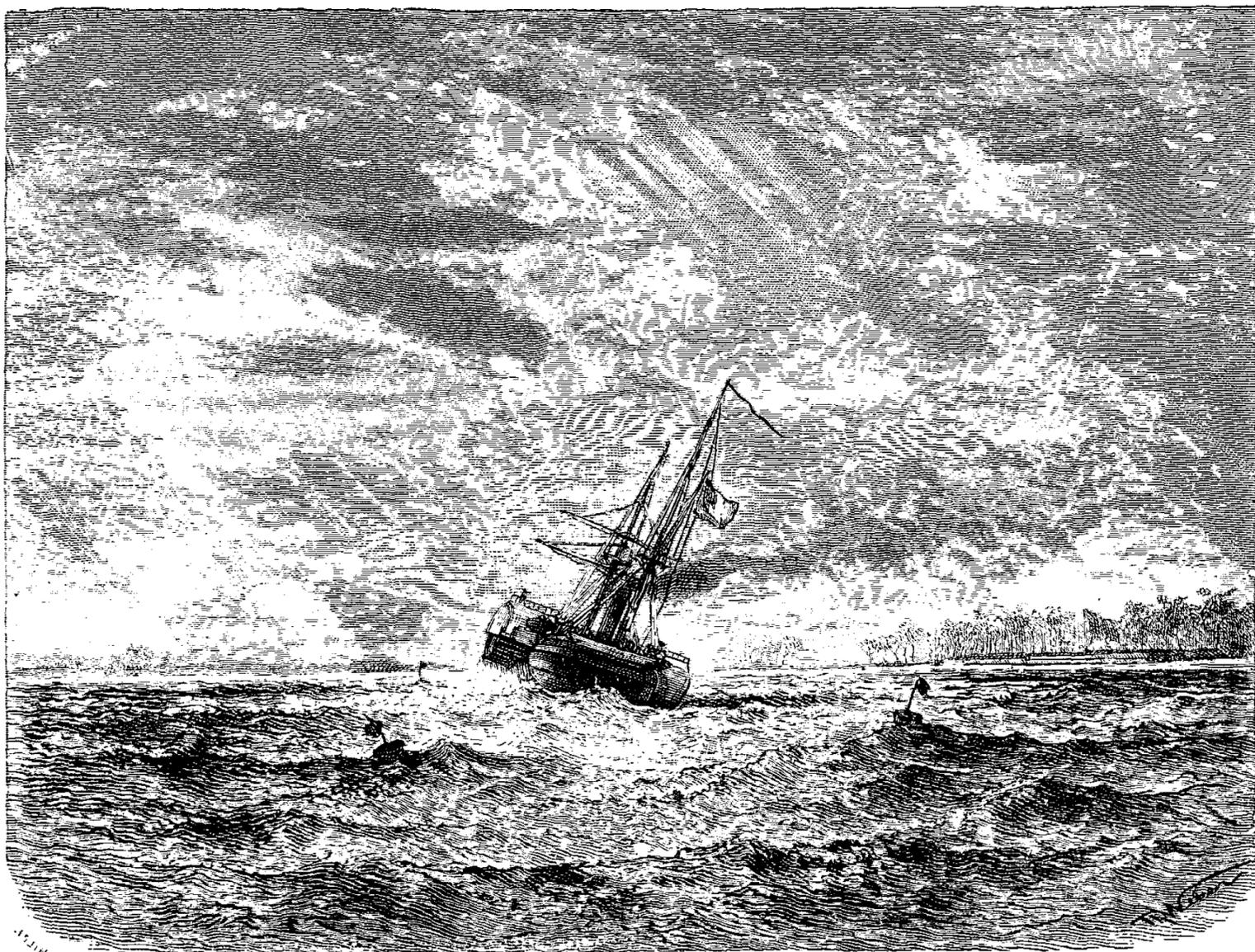
\*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source Gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue par un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [reutilisation@bnf.fr](mailto:reutilisation@bnf.fr).



L'Antilope franchissant la barre de Hue. — Dessin de Th. Weber, d'après un croquis de M. Brossard de Corbigny.

## HUIT JOURS D'AMBASSADE A HUÉ

(ROYAUME D'ANNAM),

PAR M. BROSSARD DE CORBIGNY, LIEUTENANT DE VAISSEAU, ATTACHÉ A LA MISSION.

1875. — TEXTE ET DESSINS INÉDITS.

### I

Le royaume d'Annam ou de Cochinchine. — Le Tong-kin. — But de la mission diplomatique. — Quelques mots de l'histoire de l'Annam. Les évêques. — Mission militaire française vers 1787. — Brevet de mandarin français.

Le royaume d'Annam, un des plus anciens États de l'Asie orientale, est situé entre les onzième et vingt-troisième degrés de latitude nord, le long de la côte est de l'Indo-Chine. Avant notre conquête de Saïgon, trois régions bien distinctes étaient rangées sous la domination de Hué, alors comme aujourd'hui capitale du royaume annamite. C'étaient : au nord, le Tong-kin; au milieu, la moyenne Cochinchine; et au sud, le Nam-ki, Gia-ding ou basse Cochinchine, dont nous venons (avril 1875) d'être reconnus par le roi d'Annam légitimes possesseurs.

XXXV — 839<sup>e</sup> LIV.

De ces trois provinces primitives, le Tong-kin et la moyenne Cochinchine restent seuls au roi actuel, à Thu-duc, qui ne peut désormais faire valoir aucun titre à la reprise de notre belle colonie de l'Extrême Orient. La moyenne Cochinchine a toujours passé pour le plus pauvre des trois pays; elle n'a jamais pris l'essor qu'une sage administration et le commerce européen ont déjà donné à nos provinces du sud et donneront avant peu à la vallée du nord, au Tong-kin, lorsque bientôt nous y aurons établi les premières bases d'une administration sommaire. C'est

3

dans la région moyenne, resserrée contre la mer par une chaîne de montagnes boisées, visibles à vingt-cinq lieues du rivage, que se trouve Hué, la capitale fortifiée des Annamites. Quelques petites rivières descendant des montagnes se jettent trop vite à la mer pour avoir le temps de fertiliser l'étroite région, et l'une d'elles baigne en passant les murs de la citadelle, et de là va se jeter à Tuan-an, dans les sables de la mer.

Quant au Tong-kin, sa configuration géographique, plus analogue à celle de certaines provinces de la basse Cochinchine, lui permet de compter sur un avenir commercial de quelque importance; le Hong-kiang ou fleuve Rouge qui l'arrose vient du Yunan, province chinoise limitrophe, riche en minerais divers, et le fleuve amènera sans doute un jour jusqu'à la mer ces précieux produits d'exportation. Dans son delta, le Hong-kiang enserme un pays plus plat, plus cultivable que la région de Hué, et ce pays fournissait jadis, avec la basse Cochinchine, non-seulement tout le riz nécessaire aux Annamites, mais encore le chargement de nombreux navires expédiés un peu partout dans la mer de Chine.

Depuis l'occupation française, le commerce s'est accru considérablement dans notre colonie; le Tong-kin peut espérer de son côté un développement aussi rapide, s'il se met franchement en relation avec l'Europe; mais un tel résultat exigerait, de la part du gouvernement de Hué, d'abord un changement complet d'idées sur le compte des barbares de l'Occident; ensuite, des sacrifices d'argent qu'il est incapable de faire. Le désordre, la faiblesse, l'impuissance, ont envahi cette belle contrée, et ne font que s'accroître par la présence des bandes de pillards chinois, qui, rejetés hors de leur pays, sont venus audacieusement occuper plusieurs points fortifiés de la vallée du fleuve Rouge. La crainte de ces envahisseurs a surtout poussé Thu-duc à conclure avec nous le traité d'alliance fait à Saïgon au mois de mars 1874 et échangé récemment à Hué même.

L'amiral Duperré, alors gouverneur de la Cochinchine française, délégua ses pouvoirs de plénipotentiaire à une ambassade nommée par lui dans le personnel de la colonie<sup>1</sup>, et chargea ces envoyés de la très-rare mission de pénétrer jusqu'auprès du roi Thu-duc, pour lui remettre, au milieu des solennités de la cour annamite, l'exemplaire du traité d'abord, puis, en audience solennelle, les insignes du grand cordon de la Légion d'honneur et les cadeaux de notre gouvernement.

Une fois seulement, en 1863, des ambassadeurs

1. La mission se composait de MM. le baron Brossard de Corbigny, capitaine de vaisseau, envoyé extraordinaire; Regnault de Prémèsnil, capitaine de frégate, deuxième envoyé; Brossard de Corbigny et Blouet, lieutenants de vaisseau, attachés; Prioux, officier d'infanterie de marine, interprète annamite et traducteur de chinois; Ba-thuong, phu (préfet) de Saïgon, lettré de la colonie; Nicolas, interprète indigène.

L'escorte, composée de dix matelots et de vingt-cinq soldats d'infanterie de marine, était commandée par MM. Juin, enseigne de vaisseau, et Bordes, lieutenant d'infanterie de marine.

français, l'amiral Bonnard et sa suite, furent admis à l'audience du roi dans des circonstances semblables; avant cette date, il faudrait remonter à l'aïeul de Thu-duc pour retrouver à cette cour, si peu ouverte aux étrangers, une réception d'ambassadeurs européens.

Avant de parler des rites de la cour actuelle, disons en peu de mots quelles furent les premières relations du vieux royaume d'Annam avec les barbares d'Occident, presque toujours des Français.

Vers 1600, quelques missionnaires vinrent débarquer en Cochinchine; c'était alors un royaume plus étendu qu'aujourd'hui, et déjà maintes vicissitudes avaient tantôt élargi, tantôt resserré ses frontières. Ses voisins du Cambodge et de Siam dans l'ouest, de la Chine dans le nord, avaient souvent lutté contre lui, laissant presque toujours l'avantage aux armes annamites. Pourtant, à cette époque, malgré ces guerres, un certain commerce se faisait sur les côtes avec le Japon, la Chine et quelques rares navires d'Europe. Dans le principe, tout se passa bien entre les Annamites et les nouveaux prédicateurs d'Occident; mais, plus tard, les autorités indigènes, voyant les rapides progrès des idées nouvelles, entrèrent dans la phase des persécutions, triste période qui doit être considérée comme fermée aujourd'hui, si les Annamites respectent à la lettre les clauses du nouveau traité<sup>1</sup>.

Malgré cet esprit généralement hostile aux propagateurs de la religion chrétienne, certains d'entre eux reçurent, par intervalles, des preuves d'amitié réelle des princes régnants, de Gia-long surtout, le plus illustre de tous dans l'histoire annamite, et célèbre dans les annales des missions, par son attachement constant pour l'un des prélats de cette même religion si suspecte à ses prédécesseurs. C'est vers 1780 que vivait, près du roi, Mgr Pignaux, évêque *in partibus* d'Adran. Il mourut vers 1797, et Gia-long consacra son chagrin par un monument funéraire bien connu des habitants de Saïgon. Nous dirons tout à l'heure comment le roi Gia-long était redevable à l'évêque d'Adran de la couronne, de la tranquillité et de la prospérité de son peuple.

Aujourd'hui encore, malgré les événements tout récents du Tong-kin, où des chrétiens ont été mis à mort en représailles d'une révolution malheureuse, le chef de la mission de Hué, Mgr Sohier, a su, par son caractère sincère et par sa profonde connaissance du pays, changer l'ancienne haine du roi en estime réelle, en prévenances même. Mgr Sohier, pendant que notre marine portait la guerre en Cochinchine à quelques lieues de Hué, voyait sa tête mise à prix par le roi ou, comme on dit, l'empereur Thu-duc. Obligé de fuir dans les bois, les chrétiens ne l'abandonnèrent pas, et le sauvèrent de la mort jusqu'au jour où il put, grâce

1. Il y est dit, en effet, que les chrétiens seront considérés comme les autres indigènes, pourront occuper des positions officielles, et que les évêques circuleront dans le royaume s'ils sont pourvus de papiers en règle.

au traité de 1863, reparaître en pleine lumière aux côtés de l'amiral Bonnard, à la stupéfaction générale des Annamites, qui le tenaient pour mort depuis longtemps. Dès lors tranquille au milieu de ses ouailles, il a pu conquérir tout à fait la confiance du souverain; il traduit souvent les papiers d'État, éclaire Thu-duc de ses conseils, et aurait déjà amené le roi à venir causer à la mission des sciences de l'Occident, si les mandarins, jaloux de son influence, n'eussent opposé à Sa Majesté le *veto* des Rites.

D'autres exemples plus anciens pourraient être cités, et prouveraient que si, d'un côté, les lois sociales et religieuses des Annamites entretiennent chez eux la haine de nos croyances et l'aversion pour nos idées, d'autre part, plusieurs missionnaires ont su par leur prudence acquérir une influence réelle dans les conseils de ces rois ombrageux.

Thu-duc se souvient sans doute, par moments, que vers 1780 son aïeul Gia-long, poursuivi par des compétiteurs victorieux, trouva asile chez l'évêque d'Adran, traqué lui-même de toutes parts et fuyant les côtes d'Annam. C'est alors que l'évêque vient en France demander à Louis XVI l'appui de nos armes, pour rétablir sur le trône le prince dépossédé, et fut assez heureux pour obtenir des troupes, des navires et de l'argent. En échange de ces secours, Gia-long, s'il réussissait à ressaisir sa couronne, devait donner à la France le port de Tourane et l'île de Poulo-Condor (1787). Après une traversée déjà longue, l'expédition relâcha dans l'Inde, où les troupes furent requises pour résister aux Anglais, contre lesquels nous luttons alors dans le but de reconquérir la glorieuse influence de Dupleix. L'expédition allait se trouver démontée; mais, en compensation, le gouverneur de l'Inde autorisait quatre des officiers les plus distingués de la colonie à continuer avec l'évêque sa périlleuse entreprise. C'est ainsi que MM. Chaigneau et Vannier, lieutenants de vaisseau, Dayot, ingénieur hydrographe, et Ollivier, officier du génie, arrivèrent en Cochinchine à la suite de Mgr Pignaux. Ils se mirent aussitôt à l'œuvre, formant des soldats, fortifiant des places à la Vauban, construisant des navires de guerre et levant les cartes du pays; ils arrivèrent ainsi par leur intelligente activité, et presque sans moyens, à mettre en peu de temps entre les mains de Gia-long des forces telles, qu'il put bientôt reconquérir son trône. Plus tard ils construisirent la citadelle de Hué et plusieurs autres, firent des chantiers de marine, levèrent les cartes des côtes encore employées aujourd'hui, lancèrent enfin le pays dans une voie toute nouvelle. Deux d'entre eux se marièrent à la cour du roi.

Voici la traduction du brevet élevant l'un de ces hardis civilisateurs (M. Vannier<sup>1</sup>) au rang de haut dignitaire du royaume :

« Le chef de l'armée du Milieu, commandant le navire d'airain orné d'un aigle aux ailes déployées, délégué royal, instructeur des gens du Roi, nommé *Guyèn-vàn-châu* (Vannier), a traversé les mers par son courage. Il subjugué la tempête par son génie, occasionne la rencontre du Dragon avec les nues (source du bien). Il gouverne un navire comme un écuyer son cheval, excelle et domine par ses grands mérites.

« Il convient de répandre largement les récompenses et de l'élever à la dignité de *Châu-chân-vô-hâu* (maître renommé dans l'art militaire).

« Il commande un navire, fait exécuter ses ordres à l'armée navale, et arrive, par un mélange de bonté et de sévérité, à une excellente discipline. Son habileté militaire réclame la promptitude d'exécution. Il est convenable que son mérite s'accroisse et qu'il occupe ces fonctions. De cette manière, sa renommée ne périra pas.

« Que ce brevet soit respecté.

« Sous le règne de Gia-long, 1<sup>re</sup> année, 11<sup>e</sup> mois, 12<sup>e</sup> jour (1802). »

Sur le grand cachet rouge est écrit :

« L'apposition de ce cachet très-précieux indique un ordre royal promulgué. »

Après un règne florissant, Gia-long meurt (1820), laissant la couronne à son fils Minh-mang; les persécutions contre les chrétiens recommencent alors, et obligent même les Français venus au secours de son père à quitter le pays. Peu d'années après, son fils

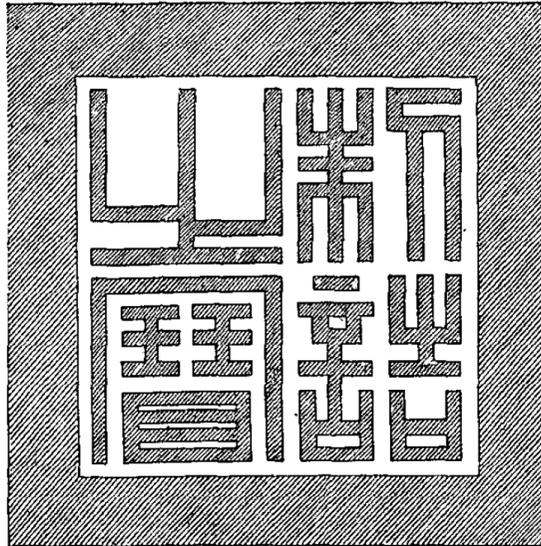
Thiêù-tri lui succède (1842); sous ce règne les persécutions continuent, et plus tard encore, sous le règne de Thu-duc, monté sur le trône en 1847. C'est donc sous le roi actuel que commencent les représailles de la France et de l'Espagne, et la conquête qui s'ensuit, terminée en 1867, aboutit au traité d'aujourd'hui, par lequel l'Annam nous abandonne définitivement les six provinces de la basse Cochinchine.

## II

Commencements de la Cochinchine française. — Agrandissements.

Au commencement de cette guerre, en 1857, nos griefs contre Hué étaient nombreux. De tout temps, à de rares intervalles près, les missionnaires, malgré les assurances des mandarins, étaient souvent recherchés, poursuivis, et même mis à mort. Oubliant les services

1. M. Vannier, après trente-six ans de séjour en Cochinchine, rentra en France avec sa femme (une Annamite chrétienne de haute naissance) et ses enfants, à Lorient, son port de départ, où demeure encore aujourd'hui sa famille.



Sceau royal de Minh-mang (1820) (demi-grandeur).

rendus à Gia-long par nos nationaux et les promesses faites par ce roi, son fils avait expulsé les Français et M. Chaigneau, notre représentant. Plus tard, aux réclamations sur des sujets analogues présentées par la France, Thu-duc ne daigna pas répondre; il fallut le forcer, par un commencement d'hostilités, à daigner recevoir les lettres de notre gouvernement. Il n'y répondit pas davantage; et peu après, un évêque espagnol était exécuté au Tong-kin. La France et l'Espagne résolurent alors de prendre les armes, et les hostilités commencèrent à Tourane. L'amiral Rigault de Genouilly commandait notre flotte; les Espagnols avaient pour chef le colonel Lanzarote, et plus tard le colonel Palanca.

L'amiral ne tarda pas à reconnaître que la prise de Tourane (1858) était loin de nous donner les avantages de la possession de Saïgon, chef-lieu de la basse Cochinchine, véritable grenier du royaume. Il dirigea donc ses opérations contre cette ville, qui tombait en notre pouvoir en 1859. Quelques heureuses journées militaires se succédèrent ensuite rapidement, et Hué, convaincu enfin que l'heure des représailles avait sonné, signa un traité (1862) par lequel l'Annam nous abandonnait la moitié de la colonie actuelle et ouvrait trois ports du nord au commerce européen. Au mépris de ce traité signé de la veille, la cour de Hué cherchait aussitôt en secret à soulever, par des circulaires anonymes, la population du territoire conquis. Ces provinces, à peine la guerre terminée, ne demandaient plus qu'à retourner à leurs champs rendus à la tranquillité; peu leur importait à qui elles avaient à obéir, commandants français ou mandarins indigènes. Nous avons soin de respecter, de notre côté, l'ancienne administration, les registres des communes et les rites religieux. L'organisation civile était du reste très-bien entendue chez les Annamites; chaque village, chaque commune relevait d'un maire, d'un préfet, et ceux-ci du gouverneur de la province. Rien ne fut changé à cet état de choses; des administrateurs français furent seulement préposés à la surveillance de ces différents rouages.

Peu à peu il devint évident que les sourdes hostilités suscitées sans cesse contre nous trouvaient un appui efficace dans les trois autres provinces de la basse Cochinchine gouvernées alors par Phan-tan-giang, une des colonnes de l'empire. Ce vice-roi, devenu notre voisin, était trop intelligent pour se prêter à ces vaines tentatives; il faisait au contraire tous ses efforts pour convaincre son roi de la nécessité de la paix, et voyait avec tristesse ses avis repoussés, sans souci de l'avenir. Il sentait surtout approcher le moment fatal où le pavillon français couvrirait de son ombre les trois provinces placées sous ses ordres.

Après diverses tentatives de conciliation et une ambassade en France, Phan-tan-giang, impuissant à faire prévaloir ses conseils à Hué, désespérant de nous voir abandonner notre conquête, ne voulant pas non plus nous demander asile, s'empoisonnait au milieu des

siens, après avoir recommandé à ses enfants de ne point entrer en lutte contre la France, de faire même élever leurs descendants dans nos idées européennes. Malgré ces volontés dernières, les fils de Phan-tan-giang ne tardèrent pas à se placer à la tête de toutes les menées que nous avons eu à réprimer depuis.

C'est en 1867, sous le gouvernement de l'amiral de la Grandière, que s'accomplit sans effusion de sang l'occupation des trois provinces de l'ouest.

Quelque temps avant, le royaume du Cambodge, limitrophe de la basse Cochinchine dans le nord-ouest, dominé en tributaire par le royaume de Siam, s'était jeté dans nos bras en nous demandant le protectorat. Du côté de l'ouest donc, notre colonie était extérieurement sauvegardée; au nord il ne reste plus qu'une étroite frontière commune avec l'Annam, et encore cette région est-elle couverte d'épaisses forêts habitées par des tribus sauvages indépendantes. Malgré ces nouvelles limites, Hué cherche toujours à fomenter, dans l'intérieur même de la colonie, des troubles, des soulèvements aveugles dont les populations elles-mêmes, fatiguées depuis longtemps, répriment avec nous les faibles élans de plus en plus rares.

Le traité que l'ambassade de 1875 vient d'échanger avec Thu-duc, par lequel ce roi nous abandonne les trois provinces nouvelles, et reçoit de nous des secours de toutes sortes, marquera-t-il la fin de ces tentatives insensées? Comprendra-t-il enfin l'inanité de pareilles espérances? Verra-t-il que nous maintiendrons nos droits et n'abandonnerons pas tant d'indigènes ralliés franchement à nos idées<sup>1</sup>?

### III

Départ pour Hué. — La côte. — Tourane. — Entrée de la rivière de Hué. — Le P. Hoang. — Courrier du roi. — Barrages. — Les barques officielles. — Chantiers de marine. — Le village. — Aspect de la citadelle.

Le 4 avril 1875, les croiseurs *le Duchaffaut* et *l'Antilope* embarquaient à Saïgon la mission diplomatique de Hué. Peu de jours après, ces deux vapeurs mouillaient dans la belle rade de Tourane, aujourd'hui presque déserte car on n'y compte guère que deux ou trois navires délabrés à l'ancre dans une crique de la rade et représentant la majeure partie de la flotte de guerre actuelle des Annamites.

La côte, de Saïgon à Tourane, est montagneuse, déchiquetée de baies bien abritées capables de faire la fortune d'un pays maritime commerçant; mais ici la nature prodigue inutilement ses dons: aucun commerce sérieux n'anime ces beaux mouillages. Il faut dire que la bande étroite et montagneuse formant la moyenne Cochinchine est peu habitée; pour le moment on ne pourrait tirer de ce pays que des produits forestiers et quelques autres sans importance. Pen-

1. Voy. pour plus amples détails sur l'histoire de la nouvelle colonie, les deux volumes de M. Vial, ancien directeur de l'intérieur, à Saïgon. Paris, Challamel.

dant que nous longeons rapidement cette suite pittoresque de baies montagneuses, les lettrés de la mission couvrent d'hiéroglyphes chinois des pages entières; ce sont les traductions des lettres et prières officielles qui nous serviront à Hué. Ong Ba-thuong, phu (préfet) de Saïgon, un des principaux lettrés annamites ralliés à nos idées, est chargé de relire et mettre au net les textes traduits par notre camarade

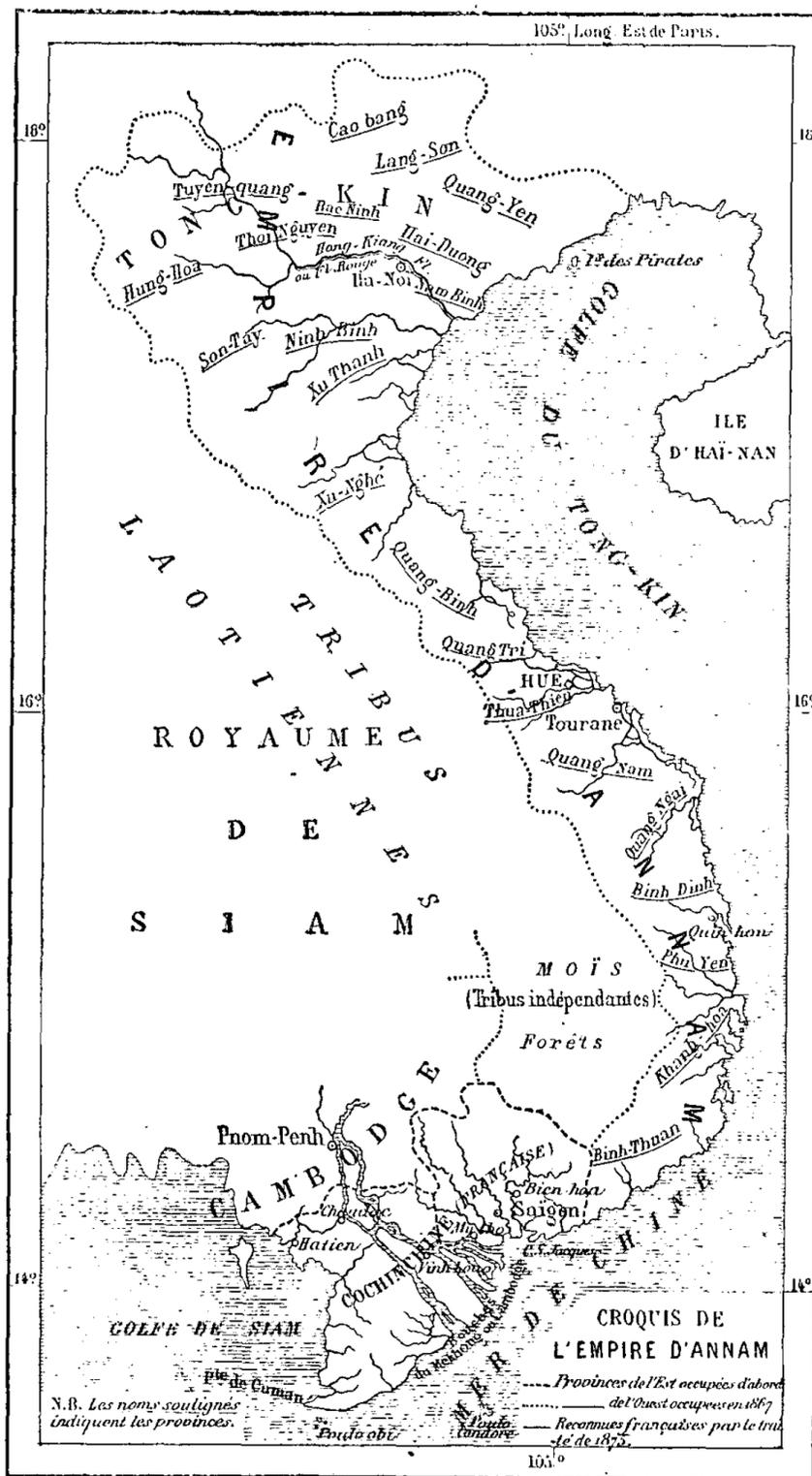
Prioux, interprète de la mission et devenu lui-même, à force de travail, un lettré distingué. Il est curieux de voir ces deux représentants de races si éloignées transcrire en annamite des pièces françaises au moyen de caractères d'une troisième langue, le chinois, qu'ils écrivent couramment, sans pourtant le parler ni l'un ni l'autre: avantage du caractère idéographique, largement contrebalancé par l'obligation de plusieurs années d'études pour arriver à la simple lecture d'une pièce courante.

A peine mouillés à Tourane, nous recevons la visite des mandarins du lieu; leurs barques tristement équipées viennent, en se remorquant l'une l'autre, se ranger le long des vapeurs, et les chefs montent à bord nous souhaiter la bienvenue. Tout ce monde, mandarins et soldats, ne brille pas par la propreté, c'est la première impression ressentie; mais il faut bien reconnaître aux visiteurs gradés un air digne et calme, fruit de l'étude des lettres orientales. Ces visites et toutes les autres pendant la durée de l'ambassade ont été prévues et arrêtées d'avance entre les autorités annamites et le commandant de l'*Antilope*, délégué du gouverneur. Cette fixation du programme des cérémonies a été le mois dernier, un sujet de préoccupations pour les hauts mandarins des Rites. On sait, en effet, que, dans l'extrême Orient, ces usages

d'étiquette sont d'une grande importance; ils occupent à Hué un ministère tout spécial. Le ministre des Rites est le gardien des traditions, il décide sur les cas nouveaux, il fait respecter au roi lui-même les usages consacrés. Il a sous ses ordres des censeurs spécialement chargés de cette tâche délicate.

Le 9 avril, au matin, nous laissons le *Duchaufaut*, trop grand pour entrer dans la rivière de Hué,

et nous faisons route sur l'*Antilope*, pour la barre de Tuan-an, port de la capitale annamite. Vers midi nous étions devant les deux pointes sablonneuses de l'embouchure, d'où s'élève, au milieu des cocotiers, la petite citadelle de Tuan-an. Cette défense est moins sérieuse que la faible profondeur de la passe; bien que la citadelle soit construite à la française, elle serait, avec ses vieux canons, facile à réduire si les navires de haut bord pouvaient approcher de la côte et pénétrer dans la rivière. Nous saluons du large le pavillon annamite, et les vieux canons endormis se réveillent pour nous rendre nos politesses. La mer est un peu grosse, les pilotes n'osent sortir et le temps se couvre de plus en plus; mais le capitaine Communal connaît son affaire, il donne droit dans la passe où la mer brise déjà. Une demi-heure après nous étions mouillés en dedans des pointes



à l'abri du mauvais temps, au milieu d'une vingtaine de jonques indigènes. Nouvelle visite des mandarins du port nous amenant les tam-tri ou mandarins chargés pendant tout le temps de notre séjour de guider, de protéger et d'espionner aussi quelque peu, je suppose, les membres de la mission. Avec eux se présente un Annamite qui, au premier abord, ne diffère en rien des autorités locales; mais quel plaisir pour nous de l'entendre parler français! C'est le P. Hoang, prêtre

catholique indigène, détaché par son gouvernement auprès de l'ambassade pour servir d'interprète et nous aider de son mieux pendant notre séjour à Hué. Notre nouvelle connaissance a l'air éveillé, l'œil intelligent, le geste vif; il est toujours prêt à répondre à nos mille questions. Il a fait son éducation religieuse et européenne à Poulo-pinang, à Saigon et en France. Revenu ici comme missionnaire, il a pris part, en qualité d'interprète, aux diverses ambassades envoyées à Saigon pendant et après les premières affaires de Cochinchine. Mais ces extras sont rares, et d'ordinaire le P. Hoang demeure ici pour catéchiser ses compatriotes et instruire leurs enfants. Français de cœur, il n'en est pas moins apprécié du gouvernement annamite, attendu qu'on ne saurait se passer de ses services.

Voilà donc un prêtre d'une religion réprouvée et même naguère encore persécutée par le gouvernement de Hué, occupant dans l'État une position officielle. L'amour-propre des mandarins doit en souffrir quelque peu; mais former et attirer à soi des interprètes spéciaux serait une plus forte dépense, et ici l'amour-propre, quoique extrême, cède toujours le pas à la plus petite économie. Et puis les apparences sont à peu près sauvées : le père est vêtu à l'Annamite, le grand chapeau laqué par-dessus le turban, la longue robe étroite tombant au genou, le sac à tabac brodé pendu à la ceinture, et au cou le trèfle en or, marque de la haute estime du roi. Mais sous cet extérieur de fonctionnaire indigène se cachent les sentiments du missionnaire chrétien, et le P. Hoang symbolise assez bien, dans son ensemble, la fusion possible des deux races si différentes à tant de points de vue.

10 avril. — Ce matin, au jour, un coureur du roi, armé de ces petits drapeaux qui font ranger chacun sur son passage, arrive tout essoufflé annoncer aux mandarins de Tuan-an qu'ils aient à nous laisser librement remonter la rivière. Il était bien entendu, depuis un mois environ, que tel jour, à telle heure, nous remonterions à Hué; des ordres formels étaient déjà donnés en conséquence, et personne n'a guère envie de faire répéter deux fois la même chose à Sa Majesté : on gagne si vite une bastonnade ! Mais la mission du courrier du roi est pour tous une petite satisfaction d'amour-propre et fait croire au peuple que Thu-duc nous accorde spontanément une faveur précieuse aussi inattendue que peu méritée. Sur ce nous levons l'ancre et partons. Le P. Hoang et les tam-tri sont à bord et désormais des nôtres, plus un vieux marin du pays embarqué comme pilote. Notre capitaine pourrait bien lui montrer nos cartes plus savantes que tous les Annamites sur leur propre rivière, mais à quoi bon désillusionner le vieux *loup de mer*? L'expression est consacrée, soit; celui-ci pourtant a bien plus l'air d'un vieux *renard*; les yeux sont creux et vifs, la bouche est édentée par l'âge et non, comme on le dit de nos marins, par l'usage du biscuit de mer, friandise parfaitement in-

connue sur les vaisseaux du roi d'Annam; tous ces traits encadrés dans un visage triangulaire aux pommettes saillantes donnent à notre homme la physiologie typique du vieil Annamite habitué dès l'enfance à savoir esquiver habilement la rencontre des gros mandarins. Comme pilote il ne se compromet pas davantage, et nous remontons d'après la carte jusqu'aux barrages de piquets jetés d'une rive à l'autre. Ces défenses protégées par deux fortins ne laissent aux navires qu'un étroit passage facile à combler avec les tas de pierres accumulés dans ce but sur les deux berges. Entre les barrages l'*Antilope* ne trouve plus les deux mètres et demi d'eau indispensables à son passage; nous attendrons donc ici jusqu'à demain matin les barques envoyées au-devant de nous.

Le 11, de bonne heure, sept longues pirogues, montées par plus de cent rameurs, amènent le long du bord une grosse jonque surmontée d'une tente carrée; la mission y prend place, accompagnant le coffret du traité. Le pavillon français est arboré sur la jonque, et nos sept remorqueurs, se plaçant à la file, font force de rames au milieu des commandements bruyants des doys de milice (sous-officiers indigènes). Le long serpenté au cent nageoires ne manque pas de solennité; mais il est lent comme tout ce qui est solennel, et nous avons mis sept heures et plus pour remonter quelques milles de rivière. Cette allure porte-t-elle sur les nerfs de nos mandarins, je le crois; toujours est-il que l'un d'eux va de l'avant à l'arrière, gourmandant les rameurs et distribuant par-ci par-là quelques encouragements à coups de rotin. Il condamne même deux pauvres diables à recevoir *hic et nunc* le châtement de leur mollesse. Les patients se couchent d'un air insouciant à plat ventre par terre, et reçoivent, tout habillés, dix coups de rotin tout près du râble, non sans pousser un petit gloussement plaintif de circonstance. Après quoi, le patron de la barque, exécuteur de la sentence, salue, en se prosternant trois fois, le mandarin farouche; les deux délinquants en font autant et retournent à leurs avirons, sans paraître autrement éprouvés de l'incident désagréable. De fait, cette petite bastonnade à travers les vêtements flottants ne peut être gravée ailleurs que dans leur mémoire.

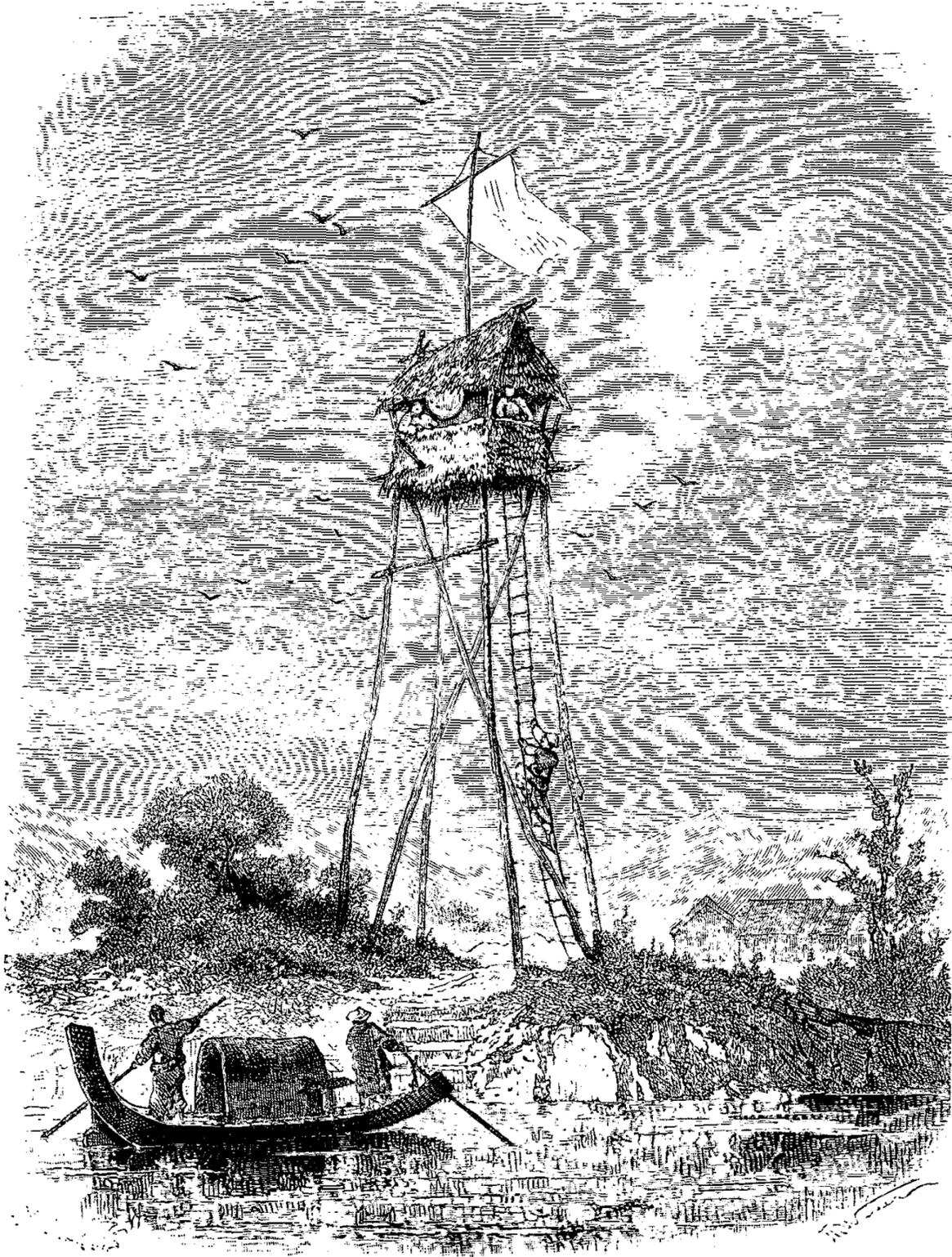
En route, nous passons devant les chantiers de construction de l'État. Ce ne sont que des hangars en paillette, abritant deux ou trois coques de navires de la grosseur d'un brick. A l'une d'elles travaillent quelques ouvriers, et une autre, lancée dernièrement, nous donne l'idée exacte des constructions de haute mer. Les plans qui ont servi de modèles à ces navires se rapprochent beaucoup des tracés européens du siècle dernier. A cette époque, des barbares d'Occident firent, dit-on, naufrage sur les côtes; le roi acheta les épaves du navire pour être démontées, et servir par la suite de modèles dans ses chantiers. Il y a, à Tuan-an, deux autres barques du même genre, aux formes arrondies, à l'arrière relevé. Le filin, les ancres, la

toile, etc., sont ensuite achetés à Singapore ou à Hong-kong, et le navire est gréé dans le genre des nôtres. Quant aux canons, ils ont été longtemps fondus aux environs de Hué même.

Deux ou trois vapeurs, achetés fort cher à Hong-kong, complètent la flotte de haut bord; dès leur premier voyage, ils étaient déjà en avarie. C'est une

honnête spéculation du commerce anglais, peu faite pour appuyer les tentatives de la politique.

Enfin, des jonques de commerce, tant bien que mal armées de canons écloppés, complètent l'Invincible Armada; outre leur faible échantillon, ces navires sont trop peu nombreux pour entrer en lutte avec les pirates chinois, bandits déterminés et bons marins, sans



Mirador ou poste de vigie, au bord de la rivière de Hué. — Dessin de Th. Weber, d'après un croquis de M. Brossard de Corbigny.

cesse en croisière sur la côte; pillant les plus faibles, pillés par les plus forts; mangeurs ou mangés, mais ne craignant au monde que la rencontre de nos vapeurs de guerre. Ceux-là seuls détruisent en passant quelques jonques pirates. Le traité que nous allons échanger avec Thu-duc lui donne des vapeurs de mer, cent canons, mille fusils; mais il est douteux que les Annamites puissent sans notre secours se

débarrasser une fois pour toutes du blocus des pirates chinois.

Après les chantiers, nous défilons devant une île cultivée. Des canons de son fort en terre, elle nous salue au passage et signale, au moyen de ses miradors, notre arrivée prochaine devant la capitale. Deux heures après, notre défilé traverse le mouillage de jonques nombreuses. Nous sommes dans le faubourg

de la ville commerciale. Des cases en paille, à la charpente de bois dur, se pressent entre les touffes de bambous le long de la berge. De temps en temps, une maison basse, en pierre, sans étage et couverte en tuiles, surmonte l'alignement des cases de chaume ; c'est la demeure privée de quelque petit mandarin ou d'une famille de marchands. Plus loin, une petite pagode, plus étroite même que les maisons, montre son toit orné, sur les arêtes, de moulures de plâtre, et sa façade agrémentée de sentences religieuses. L'Annamite n'aime pas dépenser pour lui-même, à plus forte raison pour une pagode qui ne rapporte rien ; aussi ces abris du Bouddha ne sont-ils le plus souvent que de simples kiosques à la chinoise, bâtis à l'ombre de quelque bel arbre, et bien rarement entourés par un petit mur en maçonnerie. C'est là, comme en Chine, mais peut-être avec moins de ferveur, que le passant

va brûler des prières ou planter autour de l'autel ses petits bâtonnets de sandal.

La ville commerciale de Hué est distincte de la ville officielle ou enceinte fortifiée ; elle s'étend, en aval de celle-ci, de l'autre côté de l'un des fossés de défense, et n'est reliée à la citadelle que par des ponts de bois faciles à couper. Une ou deux longues rues, très-mal entretenues, forment à peu près tout le village. Les maisons sont construites en pierre et couvertes en tuiles ; le jour entre seulement par la façade entièrement ouverte, et garnie de tables en gradins où chacun vient s'accroupir et traiter des objets exposés dans cette espèce de vestibule. Des nattes en bambou s'avancent au bord du toit en forme de tentes et rendent encore l'intérieur plus obscur.

Nous voici enfin arrivés au dernier coude de la rivière, en vue des murailles de la citadelle. La con-



Hué : Citadelle ou ville officielle. — Dessin de Th. Weber, d'après un croquis de M. Brossard de Corbigny.

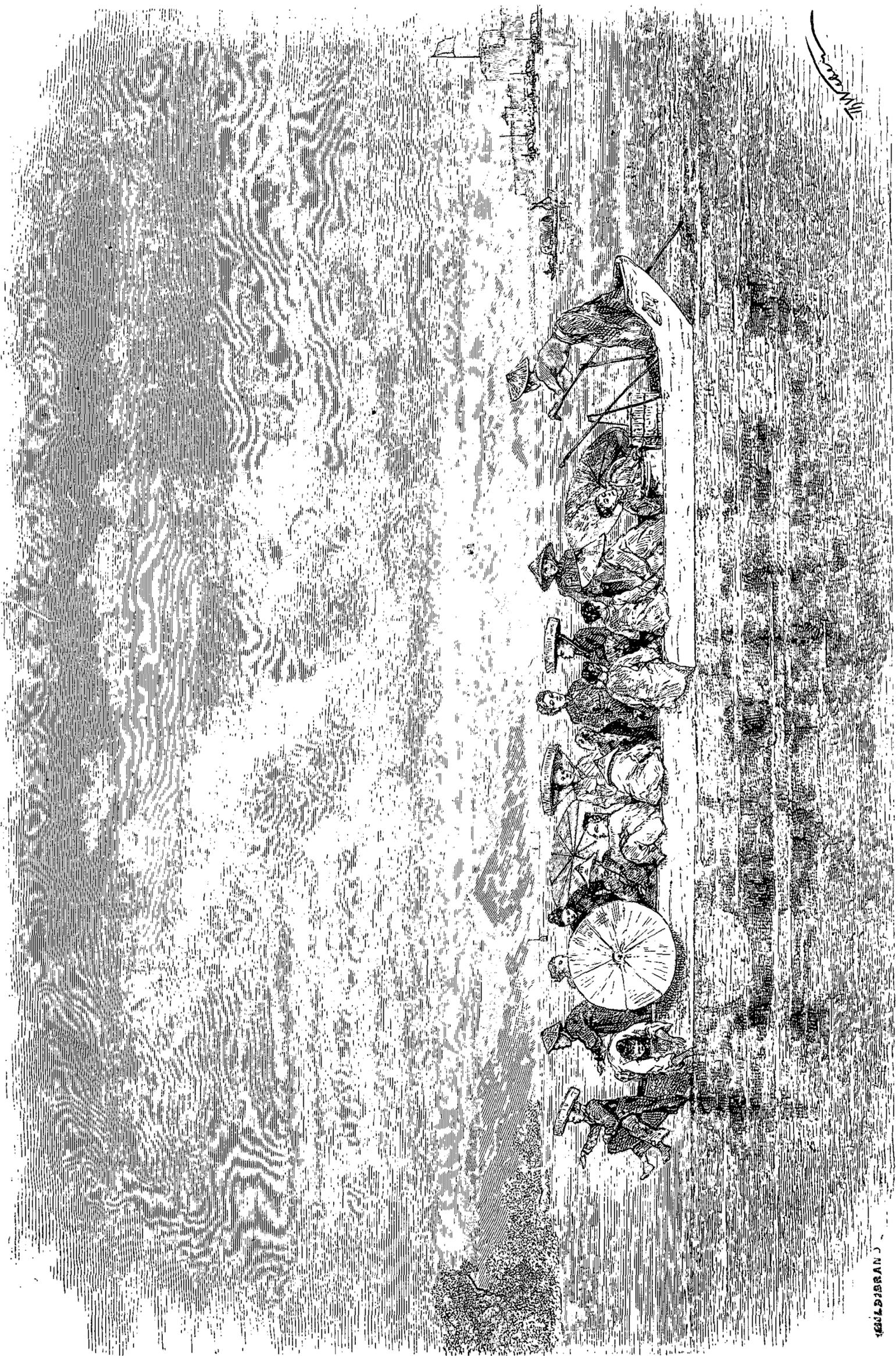
struction se détache sur un fond de montagnes élevées, distantes de quinze lieues. La longue ligne grise de ces murs bastionnés inspire tout d'abord la tristesse, et fait naître des idées d'isolement bien en harmonie avec l'esprit méfiant des habitants. Au pied des murs, longs de trois kilomètres sur chaque face du carré, on aperçoit quelques cases ; des chevaux, des chèvres broutent l'herbe de la rive. Si cette enceinte abrite des secrets impénétrables aux étrangers, certes ils sont bien gardés des regards indiscrets. Aucun monument ne s'élève au-dessus des murs ; aucune pagode n'y montre son profil bizarre ; à peine voit-on surgir quelque arrête de toit royal, ou les cimes d'arbres touffus. Un seul bastion carré, peint en jaune, domine le milieu de la façade du sud-est ; il porte le drapeau du roi, et de petits accents circonflexes, groupés par cinq sur l'arête des murs, sont autant d'abris pour les canons. Sur cette façade, deux portes et celle

du fortin jaune rompent un peu la monotonie des lignes. Des belvédères aux toits recourbés les surmontent et servent à la défense.

#### IV

Débarquement de l'ambassade. — La maison des ambassadeurs. — Train et costumes des mandarins. — La plaquette. — Les grands ongles. — Impossibilité de photographier. — Un tribunal qui se cache de l'accusé.

Nos barques sont accostées à la rive aux cris pressés des patrons d'équipages. Des mandarins nous attendent au débarcadère, à l'ombre de leurs grands parasols, entre deux haies de soldats armés de lances à drapeaux triangulaires, bariolés de toutes couleurs. Le peuple se presse alentour dans une muette curiosité. Presque toute cette population n'a jamais vu d'Européens, à part les missionnaires ; et le spectacle de nos uniformes, le défilé de notre escorte sont ici



La rivière de Hué. — Dessin de Th. Weber, d'après un croquis de M. Brossard de Corbigny.

un sujet d'ébahissement facile à lire sur les physionomies.

Le traité, porté par deux matelots, prend la tête du cortège ; la mission et les tam-tri se placent ensuite. On ouvre au-dessus de nos têtes de grands parasols noirs, et nous gagnons ainsi, entre les mille drapeaux agités par le vent, la résidence officielle des ambassadeurs. Une large bannière jaune et verte hissée près de la porte indique en caractères chinois le nom du lieu, le Seu-quân. Au milieu d'une grande cour, s'élèvent les autres logements préparés pour la mission ; ce sont des maisons annamites aux toits enveloppés

de nattes et plafonnées en soie commune rouge ou bleue. Dans le bâtiment principal, une pièce tapissée de nattes sera la salle à manger ; tout autour, de petites chambres obscures sont destinées à chacun de nous ; on y a mis de grands lits indigènes à moustiquaires de soie claire, précaution fort utile dans la saison actuelle ; un fauteuil, une table en bois de fer et quelques objets de toilette européens complètent le mobilier. Plus loin, dans la cour, d'autres maisons abritent l'escorte, et même un petit théâtre, grand comme la main, construit en nattes pour la circonstance, servira aux représentations de quelque pièce



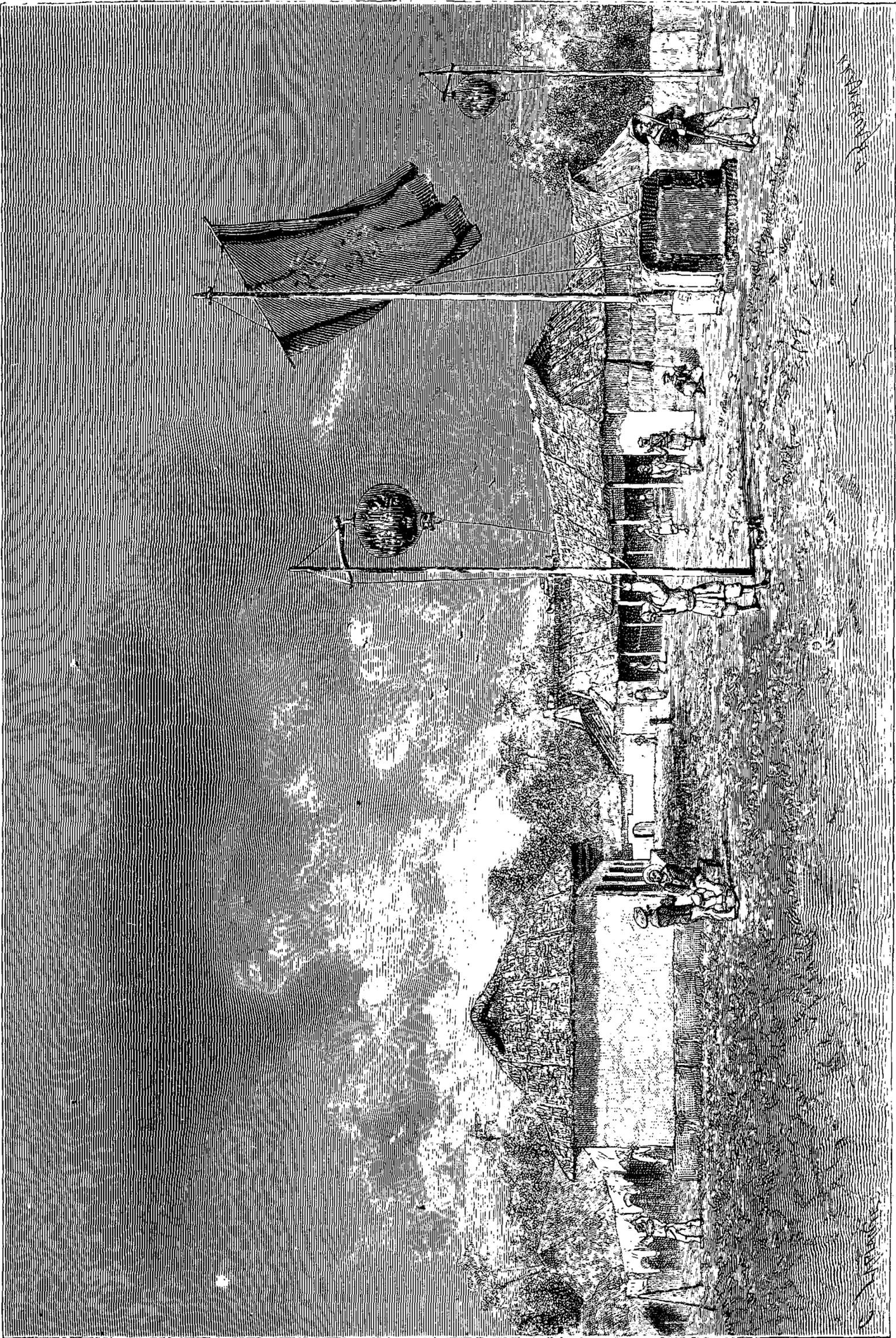
Hamac et parasol à l'usage des mandarins. — Dessin de P. Kauffmann, d'après un croquis de M. Brossard de Corbigny.

du répertoire classique. Deux grandes cuisines complètent notre nouvelle demeure. Chaque matin, par ordre du roi, ses gens nous apporteront en abondance des vivres de toutes sortes, et nuit et jour une garde de milice veillera autour du mur d'enceinte.

Le soir même commencent les visites officielles. Dans ces entrevues, n'eût-il que quelques pas à faire, tout mandarin se fait porter en hamac et suivre d'une escorte, sans oublier le parasol toujours déployé au-dessus de la tête du dignitaire. A Hué, les mandarins n'en ont qu'un ; mais dans les provinces ils s'en adjugent plusieurs, suivant leur rang. Quant au hamac, il est de coton ou de soie rouge pour les hauts gra-

dés, et bleu pour les petits lettrés. Une grande traverse rouge, ornée de dorures, sert à l'appuyer sur les épaules des porteurs, et quelquefois une petite toiture à rideaux complète cette espèce de palanquin. En tête du cortège, un coureur écarte les passants à coups de rotin, et par derrière, un groupe de suivants portent les objets indispensables à tout Annamite aisé : la pipe incrustée, la boîte à bétel, du papier, l'écritoire, le service à thé. Si le chef est militaire, il se fait précéder, en outre, de son sabre au fourreau de bois incrusté de nacre.

Quant au costume de nos visiteurs, il est fort simple ; un turban noir, une longue robe de grenadine à



Maison des ambassadeurs. — Dessin de P. Kauffmann, d'après un croquis de M. Brossard de Corbigny.

larges manches, tombant aux genoux, en recouvre une autre plus étroite ; le pantalon, large, est en soie légère ; des pantoufles de cuir complètent le tout. Une petite plaquette d'ivoire, pendue au cou, porte écrits le rang et les fonctions du mandarin. Chacun sait ainsi à qui il s'adresse. A combien d'habits noirs anonymes ne serait-il pas utile de suspendre ainsi, chez nous, cette petite carte de visite donnant les noms et surtout les qualités du visiteur ? Chaque employé est porteur de cet écriteau officiel, bien en évidence, sauf pour les espions de Sa Majesté, et Dieu sait s'ils sont nombreux ! Sans compter les espions des espions ; car ce mode de connaître plus ou moins la vérité est largement pratiqué à la cour. Pendant les visites, les conférences, on voit, fourrés partout, allant et venant en tous sens, des gens sans plaquette ; ce sont, pour la plupart, des espions placés autour des mandarins. D'autres, moins connus, surveillent les premiers, qui le leur rendent. Cette vaste et honorable institution est répandue dans tous les coins. L'un de ces obscurs délateurs, redoutés par les ministres eux-mêmes, montre à Prioux sa plaquette d'ivoire cachée sous ses vêtements, et lui désigne mystérieusement d'autres de ses camarades. A nous, il importe peu ; ce que nous avons à dire du roi et au roi ne lui sera jamais assez répété sur tous les tons, sous toutes les formes, dans l'intérêt des deux pays.

Le grand costume de mandarin ne se porte que dans les circonstances solennelles. Pour les quatre premiers des neuf grades de la hiérarchie, c'est une grande robe à vastes manches, en soie brodée d'animaux et de dessins fantastiques de toutes couleurs. Dans la robe des civils, se trouvent le dragon, la grue, la tortue. Pour les militaires, c'est le tigre qui étale surtout sa figure farouche. Toutes ces étoffes sont fai-

tes en Chine. Le bonnet se compose d'une calotte noire contenant, noués en chignon, les cheveux portés de toute leur longueur. Sur cette coiffure, s'étalent des ornements dorés et, de chaque côté, deux ailettes étroites et longues d'un pied, s'étendant horizontalement ; elles sont en gaze, brodées de fils d'or, et ressemblent assez aux ailes légères des libellules. A la taille, une ceinture en forme de cerceau, ne serrant pas les hanches, porte des pierres plus ou moins précieuses ; à la hauteur de ce cercle, des espèces de nageoires inclinées s'ajoutent à la robe et débordent en arrière la ceinture du mandarin. Pour chaussures, enfin, des bottes chinoises à grosses semelles blanches. Le complément de ce costume est une palette d'ivoire, espèce de grand couteau à papier, très-épais, qui se tient les mains jointes devant la poitrine ; c'est l'emblème du commandement. La solde d'un haut fonctionnaire peut s'élever, par mois, à une centaine de francs au maximum ; plus un certain nombre de rations de riz, et surtout une quantité variable de petits et gros bénéfices illégaux apportés par des circonstances que tout habile homme sait faire naître. Tout cela réuni finit par constituer une position dans ce pays où la vie est pour rien, où l'on ne donne qu'une ration et un franc par mois à chaque soldat pour tous ses services. Pour ces derniers, il est vrai, le village est de quelque

secours on leur laisse cultiver un lot des terrains de la commune.

Dans les cinq derniers rangs des mandarins, le costume est en soie noire mate. Sur la poitrine, un carré brodé tantôt d'une grue, tantôt un tigre, indique la classe du lettré ; le bonnet sans ailettes se rabat en arrière comme un bavolet et ses ornements sont argentés.

Un indice bien curieux de la profession de lettré



Grand mandarin annamite. — Dessin de E. Ronjat, d'après une photographie.

consiste à pouvoir exhiber des ongles démesurés, surtout à la main gauche; ces appendices atteignent quelquefois jusqu'à vingt-cinq centimètres. La photographie nous permet de donner la reproduction exacte d'une main de savant lettré, avec ongles élégamment contournés (voy. p. 48); un doigt seul reste privé de cette excroissance: c'est, dit-on, pour se gratter! besogne fort laborieuse dans toutes les classes de la hiérarchie annamite.

Nous demandons aux envoyés du roi si M. Gsell, venu avec nous pour faire de la photographie, sera autorisé par Sa Majesté à prendre quelques vues, tout au moins des portraits. A ce désir bien simple ils ne comprennent pas grand'chose; ce ne peut être, pensent-ils, que pour emporter des morceaux du pays, des vues de fortifications, des plans de la citadelle pour des attaques futures. Cet art nouveau (nouveau!) les inquiète. Le lendemain, le roi nous fait exprimer les mêmes défiances; et puisqu'il n'y a pas là de nécessité au point de vue diplomatique, nous devons, bien à regret, nous passer de l'auxiliaire du collodion; le crayon le remplacera de son mieux, sans éveiller la susceptibilité soupçonneuse de la politique. Il fallait s'attendre à ces objections, car les Annamites, quand ils peuvent obtenir la moindre concession, ne manquent pas de la réclamer par principe, sans chercher à comprendre le fond des choses. Ils viennent d'obtenir qu'on ne ferait pas

de photographie, c'est autant de gagné; leur vanité obligée de céder sur des points importants, se rattrapera sur les détails futiles, et tel mandarin qui sera mis en demeure d'accéder à nos demandes pressantes, le fera sans ambages, mais cherchera l'instant d'après à conquérir quelque concession insignifiante; s'il obtient cette bagatelle, il ne manquera pas de s'en faire gloire devant l'entourage du roi.

Inspiré par les mêmes idées, un tribunal de Hué jugeait dernièrement à huis clos un fonctionnaire qu'il n'osait atteindre, et prononçait néanmoins par défaut la condamnation de l'accusé, prenant bien soin toutefois que la sentence ne fût jamais exécutée ou même signifiée au coupable.

C'était une puérile satisfaction d'amour-propre, en même temps qu'un aveu d'impuissance.

## V

Le roi Thu-duc. — Son caractère. — Esclavage du roi au milieu de sa cour. — Loi barbare. — Les lettrés. — Écriture. — Industries annamites.

Le roi Thu-duc est dans la vingt-huitième année de son règne, espace de temps rempli par sa faute de tristes pages pour l'histoire de son pays. La guerre désastreuse qu'il fut incapable d'éviter n'a pas suffi pour l'engager dans le progrès après une aussi terrible expérience. L'orage passé, lui et les mandarins s'enfermaient de nouveau dans la terrible enceinte de la citadelle, se rejetant les uns aux autres la conséquence funeste de leur peu de souci des affaires, et ne faisant rien pour éviter de nouveaux malheurs. Maintenant comme alors le roi reste inactif au lieu de donner à l'État une impulsion salutaire. Pendant ce temps, le Tong-kin est envahi par la Chine ou livré à des soulèvements intérieurs, et il ne reste plus à Thu-duc, seize ans seulement après la prise de



E. RONJAT

Mandarin annamite inférieur. — Dessin de E. Ronjat, d'après une photographie.

Saigon, qu'à accepter de nous-mêmes un appui sans lequel son royaume, opiniâtrément fermé au progrès et à toute relation extérieure, tombera d'un jour à l'autre entre les mains de quelque bande d'aventuriers. Quand le traité actuel lui aura donné en navires et en armes les moyens de faire respecter ses frontières, quand il pourra s'appuyer sur nous, saura-t-il se servir de ce levier puissant? Voudra-t-il, en voyant le danger s'é-

loigner, préparer pendant la paix les éventualités de la guerre contre les bandes chinoises? Réprimera-t-il la piraterie des côtes?

A voir la tenue de l'armée annamite, son équipement, le délabrement de la flotte, il est permis de douter que Thu-duc atteigne jamais un pareil résultat.

Ce roi protégé, par des murailles vraiment fortes, peut bien d'un mot faire tomber les têtes ou pleuvoir les coups de bâton sur les épaules des plus lettrés; d'un signe, il envoyait naguère en exil comme simple soldat, un de ses ministres, et cependant il n'en est pas moins le premier esclave du royaume.

Le système d'isolement, divin si l'on veut, qui l'étreint, fait concevoir facilement à quelle existence il est voué. Fils du ciel sur la terre, espèce de divinité pour ses sujets, le respect le plus profond accueille les manifestations du demi-dieu. Mais les chefs du mandarinat sont près de lui, jaloux de maintenir cet isolement céleste au milieu de ses nombreuses femmes et de ses quarante eunuques. A la chasse en rivière, son plaisir préféré, le vide se fait encore autour de sa personne; sa jonque alors n'a que des femmes pour rameurs; les nattes en sont soigneusement baissées et de toutes parts on fait éloigner de la rive les habitants ou les voyageurs, car leur regard seul souillerait la majesté royale. Comment dans de telles conditions peut-il apprendre la vérité sur les choses de son royaume?

Malgré son désir personnel de connaître les inventions des barbares d'Occident, il n'arrive à savoir le fond des choses que le jour où les faits accomplis viennent le frapper d'étonnement. Il ne pourrait même pas renverser toute cette engeance de lettrés qui l'entourent et marcher enfin dans la voie qu'il est, dit-on, disposé à suivre.

Le roi d'Annam n'est donc qu'une idole et c'est sur ses ministres qu'il faut faire retomber les fautes sans s'arrêter à l'air d'obéissance mis en avant dès qu'une question les embarrasse.

Ces mandarins peuvent s'opposer aux actes les plus simples du roi. C'est ainsi, comme nous le disions plus haut, que, sous prétexte du code des Rites, ils l'empêchèrent dernièrement de se mettre en relations avec Mgr Sohier, chef de la chrétienté de la province.

Thu-duc voulait, ne pouvant recevoir l'évêque dans la citadelle, aller le visiter à la mission; mais aussitôt les mandarins firent savoir à Sa Majesté que cette visite aux prêtres de la nouvelle croyance lui coûterait sa couronne, et qu'à son retour il trouverait son successeur assis sur le trône. Inutile de dire que Thu-duc n'insista pas, et, contrairement au proverbe, il garda sa place en allant ce jour-là à la chasse en rivière.

Les Rites, par contre, protègent énergiquement la dignité royale; toute tentative de révolution, de complot est punie non-seulement de la mort des coupables,

mais encore de celle de leurs parents et descendants mâles.

Voici un fait tout récent: il y a quelques années, les chefs d'un semblable complot, poussés sans doute par le successeur désigné du roi, échouèrent au moment de pénétrer au centre du palais. Ils furent immédiatement mis à mort; nombre de leurs parents subirent le même sort. Des enfants à la mamelle ne furent pas davantage épargnés; et aujourd'hui encore on garde en prison le dernier fils d'un des coupables. Par un raffinement de cruauté, on attend pour l'exécuter qu'il ait atteint l'âge de raison et puisse alors bien comprendre la faute que son père lui a léguée. Un frère aîné de ce malheureux a déjà subi le supplice le jour où il atteignait l'âge fixé.

On peut se figurer la position de la mère, encore vivante grâce à sa condition inférieure de simple femme.

Telles sont les mœurs sauvages de ces profonds lettrés aux yeux desquels nous passons pour des barbares:

Bien que la faveur se glisse ici en toutes choses, c'est le plus souvent par l'examen seul que les mandarins arrivent aux honneurs. A part les parents du roi qui franchissent d'un coup les premiers grades, chaque lettré doit fournir publiquement des preuves de son savoir.

Le premier venu, dès qu'il prend un pinceau, peut donc se mettre sur les rangs pour un ministère à venir; mais pour gravir l'échelle, que de temps ne faut-il pas consacrer à la simple lecture et à l'étude des livres; par suite nécessité d'avoir déjà une certaine aisance.

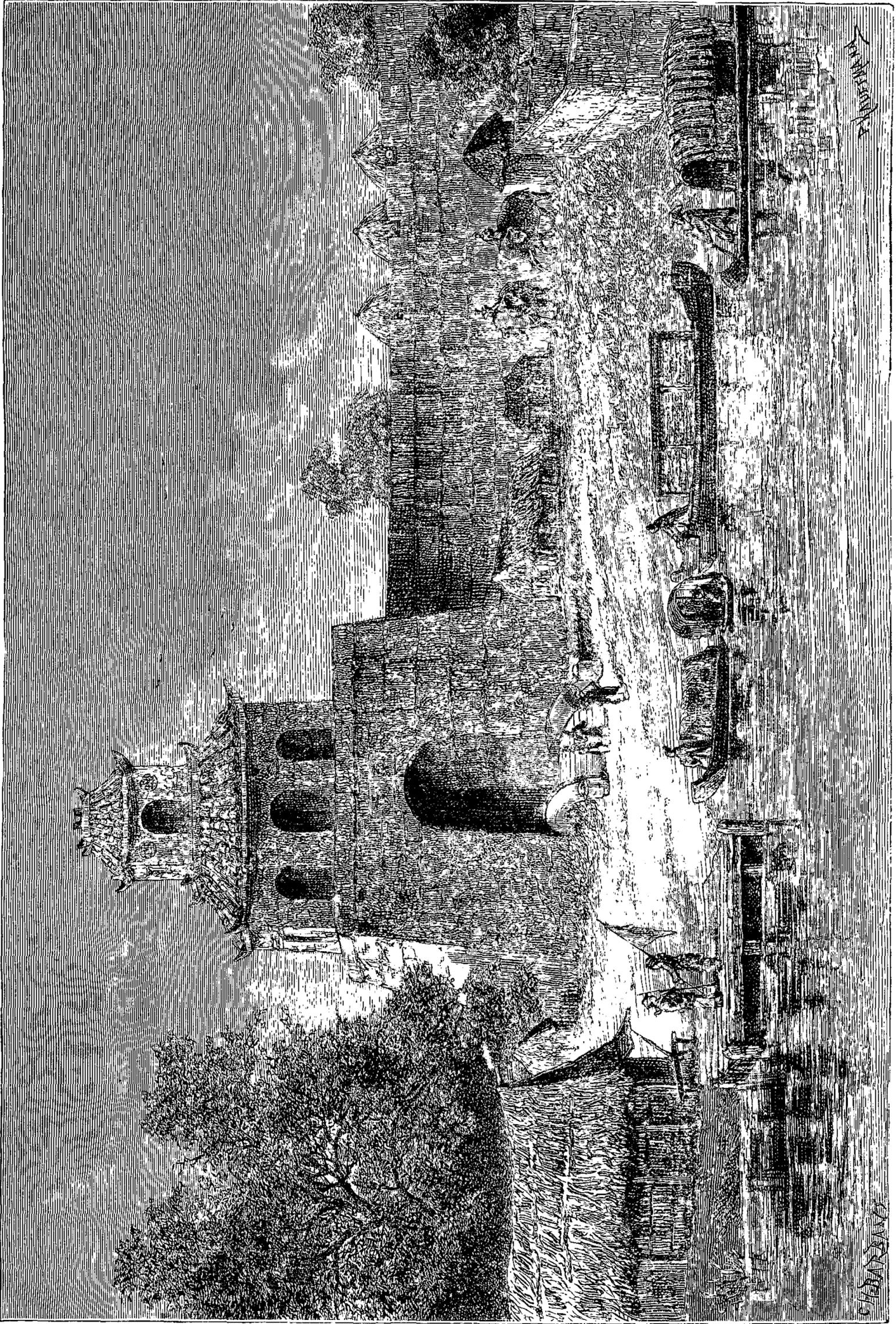
Et puis, le fils d'un pauvre cultivateur, s'il arrive à obtenir par lui-même les premiers brevets, en sera-t-il pour cela plus heureux? Son diplôme de docteur empoché, il ira chercher quelque emploi; mais partout les places sont prises et dix compétiteurs avant lui attendent la vacance.

Le voilà donc sans cesse à l'affût, mécontent et jaloux des gens en place, cherchant à leur nuire par ses délations, espionné à son tour et vivant au jour le jour sans ressources assurées. Ne valait-il pas mieux n'apprendre des lettres que le nécessaire pour le besoin de la famille ou du commerce et vivre paisiblement chez soi sans viser un but impossible?

Mais nous ne venons pas à Hué pour répéter les arguments d'un autre hémisphère, fermons donc le chapitre des ambitions inassouvies.

Les Annamites écrivent avec les caractères chinois, les deux peuples peuvent donc correspondre bien que ne parlant pas du tout la même langue.

Pour les noms propres ou phonétiques, il n'en est naturellement plus de même. Tel nom français écrit en annamite sera figuré par des caractères dont le son annamite se rapproche du mot français; mais ces mêmes caractères prononcés par un Chinois ne rappellent plus du tout le nom voulu. Comment d'un



Porte de la citadelle de Hue. — Dessin de P. Kauffmann, d'après un croquis de M. Brossart de Corbigny.

peuplé à l'autre peut-on adresser les lettres? Il est vrai qu'ici il n'y a guère de commerce, donc peu de correspondance.

C'est par l'étude des livres surtout que le futur lettré se perfectionne dans la connaissance de l'écriture. Les ouvrages faciles, certains codes peu compliqués sont d'abord approfondis; lorsqu'il arrive à les lire couramment, l'étudiant passe un premier examen. Il apprend ensuite dans des livres plus compliqués d'autres caractères moins usuels. Viennent enfin les codes de haute philosophie avec leurs annotations de divers auteurs. Il arrive donc en même temps à savoir lire et à connaître les maximes et arguments exposés, discutés, retournés, rétorqués par tout ce que la Chine a de copistes célèbres.

En tout cela, le principal mérite est la mémoire; il faut avant tout se rappeler des milliers de caractères.

Ces vieux classiques muets sur toute espèce d'idées modernes ne conduisent qu'à des discussions théoriques sans résultat matériel. C'est en un mot l'argutie et la routine chinoises. Que pourrions-nous attendre d'un ingénieur, d'un administrateur, d'un employé quelconque, instruit dans les seules beautés des philosophes de la Grèce? Que de discours sont tombés en ces pays de la bouche des lettrés, et combien peu d'actions ont suivi leurs paroles!...

Nous arrivons peu à peu, dans notre colonie de Cochinchine, à substituer au casse-tête des quatre-vingt-dix mille caractères chinois nos vingt-cinq lettres de l'alphabet. Dans nos écoles, les enfants apprennent l'écriture latine, modifiée suivant les besoins de la prononciation par six accents très-simples; en combinant les accents, on arrive assez bien à donner à chaque mot son vrai sens, basé le plus souvent sur la manière dont il est *chanté*.

Beaucoup de mots annamites semblent, au premier abord, identiques aux oreilles peu exercées, mais des intonations presque insensibles en font quelquefois varier le sens de huit ou dix manières toutes différentes, et sans ces accents chantés, nos vingt-cinq si-

gnes seraient insuffisants à reproduire les finesses d'intonation.

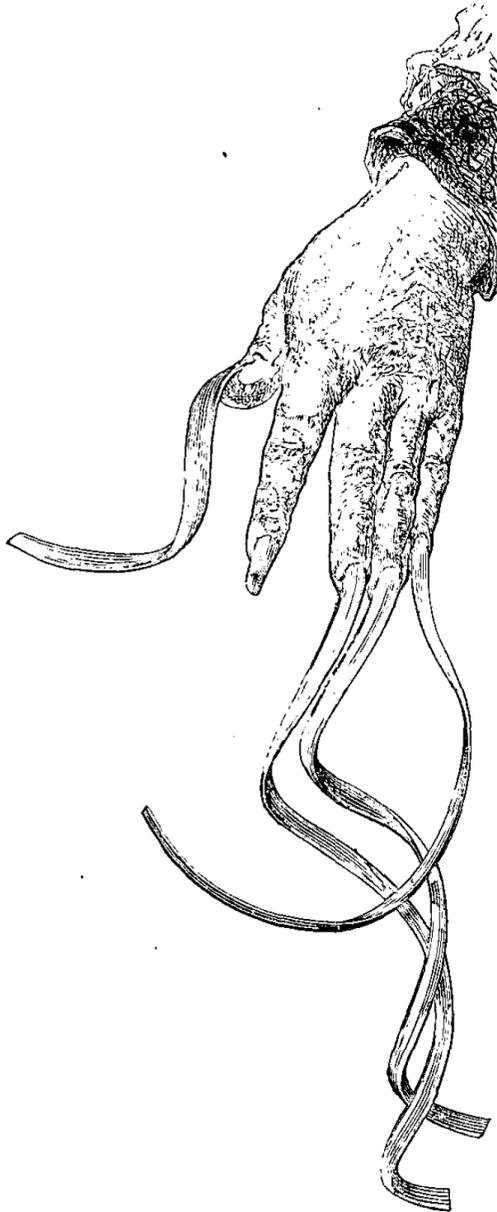
Néanmoins, l'Annamite ne peut abandonner complètement l'écriture chinoise; c'est chez son *oncle* le Chinois, comme il dit avec respect, qu'il se procure l'opium, la poterie, les étoffes et les objets de pacotille, car, par lui-même, le Cochinchinois ne tire guère du sol que des produits primitifs, et l'industrie prend fort peu de place dans son existence.

Dans le nord, au Tong-kin, on fabrique davantage, soit des ornements de nacre fort remarquables dont nous parlerons bientôt, soit, mais plus rarement, des cuivres niellés assez fins. Les Tongkinois ont seuls le secret de ces travaux; non-seulement les arts et l'industrie ne reçoivent du gouvernement aucune impulsion, mais encore ils ne trouvent de sa part que des entraves décourageantes. Si un ouvrier adroit commence à se faire quelque gain par son travail, il est aussitôt signalé au gouverneur de la province et envoyé d'office à Hué par le mandarin. On l'installe dans la citadelle, on l'y nourrit, mais tout son travail et sa liberté sont devenus chose du roi; de salaire, peu ou point: autant vaudrait le travail de la prison. Aussi Hué ne produit-il absolument rien en dehors des objets usuels les plus vulgaires. Quelques fabricants d'ornements grossières s'y tiennent dans la plus parfaite médiocrité, tandis que les objets du même genre fabriqués aujourd'hui chez les missionnaires, à l'abri du monopole royal, et vendus de gré à gré, sont des petits chefs-d'œuvre de marqueterie.

Chez ceux-ci, progrès, extension, travail mieux rétribué à mesure que les demandes augmentent; chez le mandarin, au contraire, entraves, accaparement et dépérissement de l'industrie. Sur ce point encore, nos idées libérales effrayent les détenteurs du pouvoir; ils sentent que le commerce peut venir un jour contre-balancer leur importance administrative.

BROSSARD DE CORBIGNY.

(La fin à la prochaine livraison.)



Main de savant annamite (voy. p. 45).  
Dessin de P. Sellier, d'après une photographie.





Ouvriers annamites incrustant la nacre. — Dessin de J. Lavée, d'après un croquis de M. Brossard de Corbigny.

## HUIT JOURS D'AMBASSADE A HUÉ

(ROYAUME D'ANNAM),

PAR M. BROSSARD DE CORBIGNY, LIEUTENANT DE VAISSEAU, ATTACHÉ A LA MISSION <sup>1</sup>.

1875. — TEXTE ET DESSINS INÉDITS.

### VI

Incrustations de nacre. — Costumes. — Lois somptuaires. — Le jaune, couleur royale. — Caractères prohibés. — Polygamie. Condition des femmes.

L'art de l'incrustation en nacre est poussé, au Tongkin, à un point très-remarquable. Pourquoi? Comment se fait-il que ces gens peu vêtus, mal nourris, se soient mis à faire, dans leurs cases de feuilles, des coffrets, des meubles d'un dessin original, fouillés à jour, aux panneaux ornés de devises de nacre d'une finesse extrême? Pourquoi un travail si élégant est-il destiné presque exclusivement à contenir l'ignoble chique de bétel? La chaux à mâcher salit partout ces jolis cof-

frets, et des mains sales, gluantes, en tachent l'extérieur. Cela s'est toujours ainsi fait de père en fils.

Les matières premières sont peu éloignées; la nacre est fournie par un gros coquillage assez commun dans les îles et sur la côte; cependant la nacre verte vient d'Europe. Quant au bois, il est répandu partout, il n'a rien de bien précieux. C'est une espèce de bois de fer dur, brun, se prêtant bien au travail de la gouge.

Pour arriver à cette finesse de dessin déjà appréciée à Paris, l'ouvrier, l'artiste annamite trace d'abord sur une feuille de papier le motif à reproduire, puis, pin-

1. Suite et fin. — Voy. p. 33.

çant, dans un étau, de petites plaques de nacre irisée, il dégrossit à la lime (et quelle lime!) le feston qu'il veut faire, et petit à petit, amincissant sa nacre avec adresse, il arrive à découper les plus fins contours : il ne reste plus dans l'étau qu'un petit morceau de dentelle de nacre, un fruit, une feuille, qu'il a eu le soin de tailler dans certains reflets assortis, de façon à juxtaposer les diverses nuances, aurore, jaune d'or, rose, violette, verte, de toutes ces nacres d'une vivacité charmante.

Ce travail fort long est continué par l'incrustation de chaque pièce, successivement faite à la main dans l'épaisseur du bois. La précision augmente beaucoup le mérite de l'ouvrage. Enfin le tout est poli, et l'on complète l'ornementation par de petits coups de burin noirci, pour alléger encore l'aspect général du travail.

D'autres fois la nacre est sculptée en bas-relief et ressort sur les panneaux. Ces objets-là coûtent un peu plus cher, néanmoins la main-d'œuvre reste à bas prix. Cette industrie tongkinoise sera d'ici peu d'années fort estimée en Europe, et l'on ne voit guère comment la fabrication de pacotille, avec ses emporte-pièces, pourrait, comme au Japon, se substituer un jour au travail méticuleux de la lime. Une autre industrie locale est celle des vases de cuivre rouge niellé. Ceux-ci sont bien moins répandus que les coffrets et inférieurs aux objets analogues du Japon ; il y a pourtant des boîtes et crachoirs niellés d'or, d'argent et de cuivre noir très-originaux.

Si l'on joint à ces industries le travail de l'ivoire, le tissage assez primitif de la soie indigène, unie ou brochée de dessins très-simples et teinte par des procédés du pays, on aura à peu près la nomenclature des industries cochinchinoises. La céramique, la fonderie artistique, la verrerie, le travail du fer en gros, y sont inconnus ; les produits du sol sont à peine épurés.

L'homme du peuple s'occupe peu de son avenir ; l'industriel, aimant passionnément le village près duquel s'élève le modeste tombeau de ses parents, attaché à son champ de riz, n'a aucun goût pour les entreprises commerciales ou lointaines ; il laisse aux Chinois le tracas des affaires ; quant à lui, la vie ne l'inquiète guère ; s'il gagne un peu plus un jour, il dort davantage le lendemain. Sa case, ses vêtements, son bétel et son riz lui coûtent peu, et pourvu que le mandarin ne vienne pas trop souvent mettre son pécule à contribution, cette existence inerte suffit à ses goûts. S'il veut se donner un peu de luxe, il cultive quelques mûriers, fait de la soie ou de l'indigo, du sucre brut dans certaines contrées, et se procure avec ces ressources des objets d'importation chinoise, de l'opium, du thé, des ciseaux, des outils, ou bien une paire de buffles, pour étendre ses cultures de riz. Il devrait bien aussi s'acheter du savon ; l'usage en est ici complètement indifférent, ou pour mieux dire antipathique à toutes les classes de la société. Au point de vue de la propreté, l'Annamite occupe le dernier

rang peut-être sur la liste des peuples ; il diffère essentiellement du Chinois sous ce rapport. Celui-ci, au contraire, se fait remarquer par son amour des ablutions, et ne sait pas résister au plaisir de se jeter sur le corps le premier seau d'eau tiré du puits.

Le costume cochinchinois ne rappelle en rien les fantaisies de l'Asie occidentale ; le costume est toujours uni ; pas la moindre broderie, aucune dorure. La longue robe à manches serrées est blanche ou de couleur sombre. Elle est commune aux deux sexes, ainsi que le pantalon d'étoffe légère ; les hommes pourtant portent aussi une veste courte boutonnant droit, avec un petit col serrant étroitement le cou. Les cheveux, chez les deux sexes, se portent de toute leur longueur et sont noués en chignon derrière la tête ; les femmes, et même les hommes, en augmentent souvent le volume par de fausses mèches qu'on voit suspendues en vente dans tous les marchés ; les lettrés, les gens d'âge portent un turban noir peu volumineux, et les enfants du peuple se contentent d'un simple foulard rouge ou bleu. La barbe pousse très-tard aux Annamites comme aux Chinois ; aussi nous attribuent-ils toujours un âge bien supérieur à la réalité. Les femmes âgées portent, elles aussi, un turban blanc ; de sorte que la seule différence tranchée des costumes des deux sexes consiste seulement en deux boutons d'ambre portés par les femmes, en boucles d'oreilles. Souvent aussi elles ont un cercle en argent tout uni autour du cou, ou bien un collier d'ambre, et encore prétend-on que les femmes enceintes les passent au cou de leur mari.

Le chapeau se porte seulement au soleil ou à la pluie ; celui des hommes est conique, et couvre comme un éteignoir la tête jusqu'aux épaules ; le chapeau des femmes est large et plat, ressemblant à un grand couvercle de boîte ronde. On le fabrique avec des feuilles de latanier, et deux longues brides en soie, terminées par des floches, partent du bord et vont tomber plus bas que le genou. Dans le fond du chapeau, une petite glace permet à l'élégante d'admirer l'étroitesse de ses yeux, la petitesse de son nez et l'attrayante noirceur de ses dents, brunies par le bétel.

Les lois somptuaires défendent au peuple de porter de la soie ; mais, en basse Cochinchine, depuis notre occupation, les filles d'Ève, au teint jaune, n'ont pas manqué de profiter de la liberté que nous leur laissons, pour se vêtir au gré de leur caprice, et l'on voit aujourd'hui à Saïgon, tout comme sur le boulevard des Italiens, des demoiselles de fantaisie vêtues de soie claire et portant des bagues, tout comme des filles de mandarin. Fort heureusement jusqu'ici, les costumes sont restés chez les deux sexes conformes aux anciens types, et l'on n'a pas, dans tout l'Annam, le spectacle navrant d'une paire de jambes demi-nues trotinant sans chaussures, sous une très-large capote de soldat plus que mûre, épave abandonnée au départ pour la France par quelque militaire congédié. Les Annamites, grands et petits, n'ont pas le travers de s'affubler de nos costumes, comme tant de *ducs de la Marmelade* et autres

généraux en pain d'épice de bien des pays. Cela prouve-t-il de leur part le bon sens de préférer les vêtements les plus commodes, ou de repousser tout ce qui vient de nous? Les deux ensemble, peut-être.

Le deuil est fort simple : il consiste à porter des habits non ourlés qui vont s'effrangeant par le bas, en signe de tristesse.

Comme en Chine, les lois somptuaires remontent à une haute antiquité. Au souverain seul est affectée la couleur jaune vif. Il n'y a que lui qui puisse s'habil-

ler de jaune, écrire sur papier jaune ; ses gens, ses éléphants portent la livrée de même couleur. Le drapeau jaune aussi flotte en permanence sur la citadelle, et pour nous, marins, il donne à la grande enceinte un aspect de lazaret solitaire peu réjouissant. Les parasols du roi sont, bien entendu, de la même couleur,

Aux mandarins de haut rang revient le rouge ; leurs pantalons de cette couleur, comme leurs hamacs, sont un indice de leur grade.

Enfin le bleu est laissé aux fonctionnaires inférieurs.



Annamites. — Dessin de J. Lavée, d'après une photographie.

Les portes du milieu sont exclusivement réservées au passage du souverain ; seul aussi il peut chasser dans la province de Hué, et n'y tue guère que des petits oiseaux. Il n'y a que lui qui puisse avoir des éléphants privés ; si l'on en tue de sauvages armés de défenses, chose assez rare, les ivoires lui sont donnés de droit. Les rites défendent également, sauf au roi, de faire construire des maisons à deux étages, et, seulement dans les constructions royales, le bois de fer peut être employé comme charpente. On ne doit ja-

mais prononcer ou écrire certains caractères affectés au roi. D'autres ne doivent pas être employés non plus à l'égard des mandarins, s'ils entrent dans l'orthographe de leur nom. C'est à peu près comme si, en France, on ne pouvait écrire ou prononcer, même en parlant de musique, le *ré* ou le *mi* devant un M. Rémi.

Quoi qu'il en soit, il est curieux de voir nos interprètes tourner, par toutes sortes de périphrases écrites ou parlées, autour du mot proscrit amené tout natu-

rellement dans l'écriture ou la conversation. Ce singulier usage a été sanctionné par le roi Gia-long. Il laissa en mourant une boîte en or à compartiments; chacun de ses successeurs, en prenant la couronne, ouvre un des casiers et y trouve les deux caractères désignés au respect de tout le royaume. Ceux du roi actuel veulent dire : *Continuation de la puissance* et ont été désormais ajoutés à son nom.

Les croyances religieuses ont, comme en Chine, pour objectif le culte des ancêtres, et le plus grand

malheur qui puisse frapper un homme est de n'avoir pas de descendance mâle pour conserver sa mémoire, ou encore d'être enterré loin des survivants de sa famille. Thu-duc n'a pas d'enfants, et ce n'est pas la moindre de ses tristesses. L'adoption est souvent pratiquée à défaut d'enfants mâles. Quand le roi meurt, toutes ses femmes gardent le veuvage, et vont finir leur vie près du tombeau, dans l'isolement, mais pas toujours dans la plus complète harmonie.

Les femmes sont pourtant traitées avec douceur,



H. DIEZEL

Annamites. — Dessin de J. Lavée, d'après une photographie.

ou du moins sur le pied de l'égalité par leur mari. Elles ont le verbe haut dans le ménage; celles du peuple sont d'une inextinguible loquacité criarde dans leurs fréquentes disputes. Travailleuses et actives, elles vaquent aux soins du ménage, vont au marché chargées de lourds fardeaux. Elles rament dans les barques, autant et plus que les hommes, poussant l'aviron, maniant du pied le gouvernail, tout en surveillant le nourrisson étendu sur une natte et la petite marmite de riz bouillonnant sur le feu. Tout cela n'empêche

pas la mère de bavarder en même temps des heures entières avec l'autre rameuse du bateau.

## VII

L'armée. — Singulières méfiances. — La cadouille. — Monnaies.

La province de Hué et celles qui l'avoisinent fournissent, dit-on, vingt-six mille soldats à la défense du pays. Ce chiffre nous semble exagéré; nous n'avons pas eu sous les yeux, pendant notre séjour ici, la



Soldats annamites. — Dessin de J. Lavée, d'après un croquis de M. Brossard de Corbigny.

vingt-sixième partie de ce nombre. Si le roi avait réellement eu sous la main une force aussi puissante, il n'aurait pas manqué d'en faire parade, d'autant qu'il nous est revenu plus tard des bruits de méfiance à notre égard. Le pays est resté sur le qui-vive pendant notre présence à Hué; les ministres n'ont accédé à notre demande de remonter la rivière sur un navire de guerre qu'après maints pourparlers. Ils sont fort inquiets des canons de l'*Antilope*, et on nous affirme même que le haut fonctionnaire chargé de négocier les conventions préliminaires a, par écrit, promis sa propre tête au roi si notre navire faisait acte d'hostilité ou si nous-mêmes et notre escorte (nous étions en tout quarante-cinq débarqués) nous nous portions à quelque voie de fait sur la personne de Sa Majesté.

La milice compacte, en pelotons évoluant à rangs serrés, n'existe pas ici; les troupes cependant font les exercices du fusil et de la lance, mais point de manœuvres d'ensemble.

L'uniforme, toujours de la même coupe, est de couleurs variées. C'est une espèce de blouse boutonnée sur le devant et fendue en bas sur les côtés. Elle s'arrête au-dessus du genou. La couleur en est claire, rouge, verte, blanche, bordée d'une large bande de couleurs différentes. Les manches sont d'une troisième couleur tranchant sur le corps de blouse, soit jaunes, soit vertes ou roses; le col droit et les parements de la couleur de la bordure. Sur la poitrine et au milieu du dos les soldats ont généralement un rond d'étoffe grand comme une assiette, sur lequel on lit en caractères d'un demi-pied : « Soldat courageux » — « Ailé de la forêt » — « Tigre de Hué ». C'est le nom de la compagnie. Le pantalon court et large flotte à mi-jambe; il serait blanc si

les braves du roi Thu-duc avaient le savon moins en horreur. Quelquefois des sandales et une ceinture d'étoffe s'ajoutent au costume. Un turban noir emprisonne les cheveux, et par-dessus le tout un petit chapeau conique, presque plat, en bambou tigré, tient en place par des brides rouges nouées sous le chignon. Cela rappelle vaguement, comme le singe peut rappeler l'homme, ces chapeaux-assiettes rencontrés surtout dans les villes d'eaux des côtes de France.

Les sous-officiers sont vêtus d'étoffe d'une seule couleur, quelquefois en velours, et portent aux épaules deux plaques ovales ornées de glands; ils se contentent pour toute arme d'un rotin flexible, emblème et instrument indiscutable de leur puissance. L'équipement du simple soldat se compose d'un vieux sabre, porté au dos en bandoulière, d'un fusil à silex ou d'une lance à drapeau triangulaire dont les couleurs tiennent généralement du costume. Au côté sont pendues une petite gourde et une boîte en bois servant

1. *Face* : « Fait sous le règne de Gia-long. » — *Revers* : « Argent pur un taël. » — *Tranches* : « Prix argent 2 ligatures 80. » — « Vérifié pour le poids. »

de cartouchière. Bien que tout cela soit mal ajusté, ces uniformes, ces lances à fanions rangées en longues files sont d'un aspect original. Dans l'intérieur de la citadelle nous avons vu aussi des soldats armés de grands boucliers ronds pendus dans le dos, derniers vestiges des anciennes guerres.

Le *Deus ex machina* de toutes ces forces, le grand ressort de l'administration et de l'armée, le nerf moteur, le grand sympathique de tout le système annamite est la célèbre cadouille, un petit bout de rotin d'une demi-brasse, qui ne connaît ni rang ni âge et tombe dru sur l'embonpoint des délinquants. Chaque soldat d'escorte en porte une en sautoir, c'est pour écarter le peuple. Chaque gradé tient un rotin à la main, c'est pour ranimer le zèle de ses soldats. Les lettrés l'administrent par procuration, mais la reçoivent directement. Enfin, depuis le roi qui donne la cadouille sans la recevoir, jusqu'au chien du dernier paysan qui, lui, la reçoit sans la donner, tout le monde, dans ce bon royaume d'Annam, entend plus ou moins siffler à ses oreilles le rotin pour son compte ou celui d'autrui.

Outre les soldats et les mandarins, la citadelle renferme encore d'autres gens attachés à la cour. Ce sont d'abord des pages, que nous avons vus dans les cérémonies officielles, vêtus dans le genre des soldats; ils sont pourtant coiffés de bonnets analogues à ceux des mandarins, mais n'en sont pas pour cela plus soigneusement vêtus. Leurs fonctions consistent à porter des chasse-mouches, des brûle-parfums, des écrans, les parasols royaux. Ensuite, en se rapprochant du palais particulier, on rencontre une enceinte affectée aux eunuques naturels. Ils gardent les femmes du roi et servent d'intermédiaires entre elles et l'extérieur.

Plus au centre encore, et tout autour de Sa Majesté, se trouvent alors les femmes, au nombre, dit-on, d'une centaine. Elles s'occupent du service d'intérieur : reçoivent les lettres, écrivent celles du roi, font enfin les fonctions d'officiers de la couronne.

La correspondance est très-active, paraît-il, car toute chose se demande au roi par écrit; les audiences particulières sont peu employées. Sur toute cette partie centrale située en dedans de la troisième muraille, nous n'avons que des renseignements. Les principaux fonctionnaires eux-mêmes ne pénètrent pas dans l'enceinte des eunuques. Le roi reçoit et donne ses rares audiences hors de ces bâtiments tout à fait privés.

En fait de monnaie, nous trouvons ici l'antique sa-pèque de zinc, valeur un septième de centime. Elle n'a pas changé de forme; toujours aussi incommode, toujours enfilée par son milieu en lourds chapelets, elle continue à casser de temps en temps son lien pour aller s'éparpiller par terre, si bien qu'il faut ramasser l'une après l'autre six cents de ces petites rondelles pour relever seulement la valeur de dix-huit



Taël, lingot d'argent<sup>1</sup>.

sous français. Il y a de plus, mais ici seulement, la sapèque en cuivre, d'une valeur six fois plus forte, soit un centime environ. En fait d'argent, on a le taël de huit francs cinquante centimes; c'est un petit lingot en métal pur, d'un usage assez peu répandu. Il reste enfoui dans le trésor de l'État, et n'en sort guère que sous forme de cadeau.

Pendant que nous recueillons nos notes et prenons des croquis, les pourparlers se succèdent entre les envoyés, et nous sommes arrivés au 13 avril 1875, jour fixé pour l'échange des ratifications.

## VIII

Cérémonies de cour. — Échange des ratifications. — Répétition générale. — Audience solennelle. — Intérieur de la citadelle. — Les princes. — Un sourire chèrement payé.

Vers deux heures, nos tam-tri, suivis des gens du roi, viennent chercher notre exemplaire du traité; les hamacs rouges nous sont amenés, et chacun, Français et Annamite, vêtu de gala, se confie aux porteurs le plus commodément possible. En tête du cortège s'avance le traité, porté à l'ombre royale de quatre parasols jaunes; un autre groupe d'escorte ferme la marche; les lanciers font la haie, et derrière eux se pressent les habitants accourus pour nous voir. Pas de sympathie de leur part, c'est naturel; au moins ne font-ils aucune manifestation blâmable, étonnés de ce qu'ils voient, indifférents pour ce qu'on fait.

Les jonques nous ont bientôt fait passer la rivière, et nous pénétrons dans le même ordre à travers l'enceinte de la citadelle. Après la porte extérieure, on franchit une esplanade de deux cents mètres environ, séparant les deux premières lignes de murailles, et l'on met pied à terre près d'une petite salle tapissée de rouge; c'est une dépendance des casernes et magasins militaires. Le thé et des sucreries nous y attendent.

Aujourd'hui nous n'irons seulement qu'à quelques pas d'ici, à la porte Ngô-mon, entrée principale de la deuxième enceinte; mais demain, jour d'audience, c'est en dedans de la troisième ligne que nous trouverons le roi. De notre halte on voit la grande esplanade se prolonger sans constructions au pied des murailles; la face intérieure de celles-ci est en talus et revêtue de larges dalles. Au milieu de la face sud-est s'élève le réduit peint en jaune, visible du dehors. Peu de canons; les parapets et leur toiture de paille les dérobent à nos yeux. Après un quart d'heure d'attente, on nous annonce les délégués du roi. Ils sont deux, en grand costume, accompagnant l'exemplaire annamite. Leurs traits sont empreints d'émotion; c'est à peine si l'on peut reconnaître, sous ce masque de circonstance et la grande robe brochée, ce même Ki-vi-ba, doué d'ordinaire d'un rire saccadé, périodique, des plus sonores. Les envoyés, les interprètes, le phu Ba-thuong se mettent à relire les deux textes, et, pendant ce temps-là, une foule de petits employés, de petits clercs, de lettrés se pressent autour de nous, écoutant, regardant par-dessus l'épaule de leurs grands

chefs, sans se gêner le moindrement. C'est l'usage ici, paraît-il, de n'écarter personne, de laisser les porteurs de pipes, de bétel, d'éventails se fourrer partout aux meilleures places pour voir un peu ce qui se passe en politique. L'un se gratte à outrance tout près de nous; un autre, embouchant le goulot de nos théières, souffle pour les dégager et remplit de nouveau les tasses jusqu'au bord. Un autre fait pis encore, et tout ce monde se presse dans quelques mètres carrés. Les rites établissent pourtant les distances morales entre les différentes classes.

Enfin les exemplaires sont signés, les cachets apposés, et les deux cortèges se dirigent vers l'esplanade dallée de la porte Ngô-mon. Trois ponts y conduisent; elle-même est percée de trois baies de face et de deux latérales. Au-dessus de ces entrées, des galeries superposées couronnent les remparts et dominant la place. Le roi, dit-on, se tient derrière les nattes baissées, pour nous voir tout à son aise. Chaque cortège, entrant par un point extrême, arrive au milieu de la place. Des parasols sont rangés au pied des murs; autour de la porte, les gens du roi tiennent des brûle-parfums allumés, des écrans, des chasse-mouches, etc. Deux rangs de massiers rouges complètent la garde de service. Les ambassadeurs s'avancent bientôt l'un vers l'autre, prononcent quelques paroles de circonstance, et font l'échange de leurs exemplaires respectifs. Le premier ambassadeur annamite nous annonce ensuite pour ce soir la visite de son collègue des Rites, chargé de nous soumettre les lois de l'étiquette de cour pour l'audience de demain, puis chacun se retire lentement de son côté. On remonte dans les hamacs, et le petit trot de nos porteurs nous ramène bientôt à nos barques.

Le soir, en effet, le chef des Rites en personne, suivi de ses acolytes, est venu nous initier aux cérémonies de l'audience. Il se met à répéter tout aussitôt devant nous les marches et contre-marches qu'auront à faire nos introducteurs, les saluts que nous ferons nous-mêmes à Sa Majesté, dans quel ordre nous entrerons, etc.... « Cette chaise, nous dit-il, est le roi; ici à droite, cette grande caisse vide, c'est le premier ministre; là-bas, le poteau, c'est le répétiteur des paroles royales. » Puis il fait placer par terre cinq petits tapis carrés disposés symétriquement. Vont-ils continuer leurs exercices par quelques sauts de carpe à l'usage de la cour et nous inviter à en faire autant devant le roi? L'embonpoint du grand maître des cérémonies nous rassure.... Ces carreaux indiquent simplement nos places futures, et nous les retrouverons demain à l'audience, comme des îlots de refuge au milieu de la grande cour de réception.

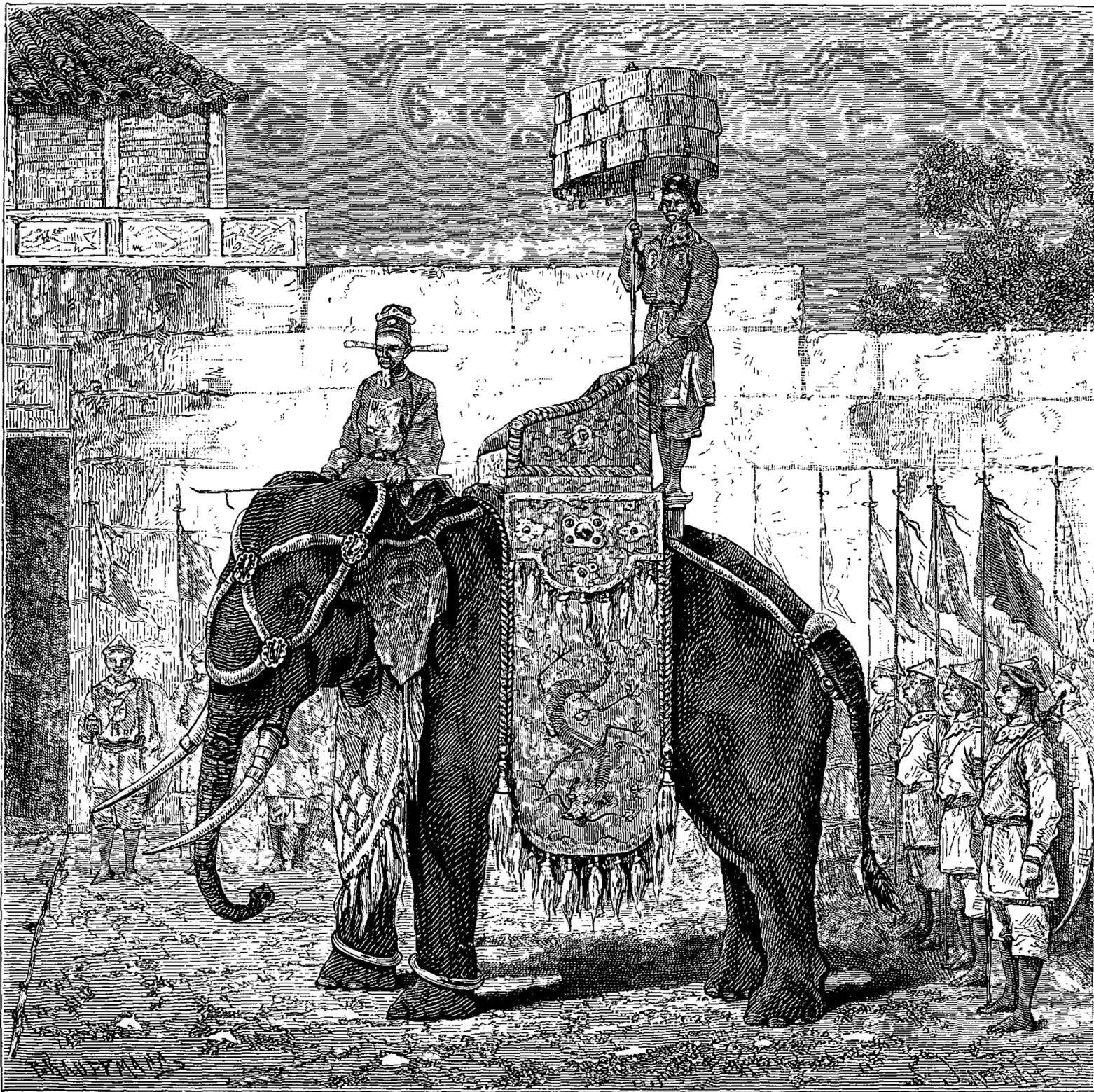
La répétition générale se termine assez tard, non sans éclats de rire dans les deux camps. Ce soir encore les mandarins peuvent être gais; mais demain.... quand la caisse sera le ministre.... quand la chaise sera le roi!... on ne rira plus du tout; car, suivant que les choses iront bien ou mal, on gagnera vite une fa-

veur ou cinquante coups de rotin. Suivant la conduite de ces étrangers, on peut se voir haussé d'un grade ou raccourci d'une longueur de tête....

En ce qui nous concerne, nous garderons nos armes, saluerons à la française en entrant et à la fin, et resterons couverts le reste du temps, puisque l'audience a lieu en plein air. Les paroles à échanger de

part et d'autre sont arrêtées mot pour mot. Rien donc, dans tous ces détails, qui ne soit parfaitement compatible avec les rites et la dignité des deux nations.

Au fond de tout cela, les mandarins de cour ne sont pas tranquilles; ils se demandent évidemment si nous ne sommes pas venus ici pour faire quelque gros esclandre, car enfin à l'audience nous porterons nos



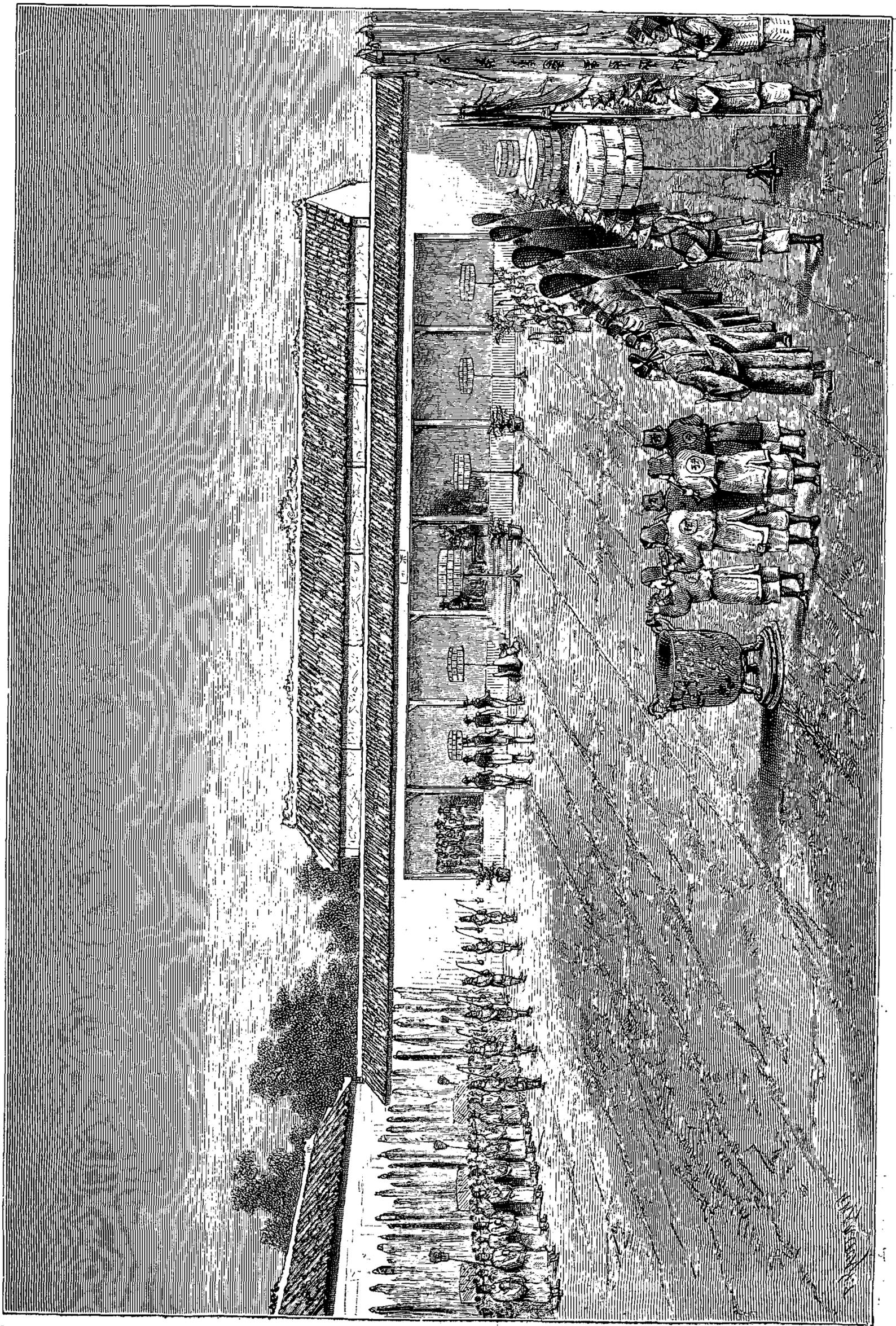
Éléphant de parade, à Hué. — Dessin de P. Kauffmann, d'après un croquis de M. Brossard de Corbigny.

armes; notre escorte, il est vrai, restera hors de la seconde enceinte : mais ne sommes-nous pas de ceux qui, dernièrement, avec une poignée d'hommes, avons occupé la moitié du Tong-kin stupéfait<sup>1</sup>?... A demain soir la réponse.

1. Voy., dans le volume précédent du *Tour du Monde*, p. 289 et suivantes, la *Conquête du delta du Tong-kin* (1873), récit très-véridique, bien qu'à peine croyable.

14 avril. — On se lève de bonne heure aujourd'hui, pour ne pas retarder, sous un soleil aussi chaud, le moment fixé du départ. Comme hier, et dans le même appareil, nous nous présentons à la porte d'enceinte; mais cette fois c'est avec notre escorte française que nous traversons l'épaisse muraille.

Cette citadelle est la seule force un peu sérieuse, et simplement défensive, dont puisse disposer Thu-duc.



Une audience à la cour de Hué : Réception de l'ambassade française (14 avril 1875). — Dessin de P. Kaufmann, d'après un croquis de M. Brossard de Corbigny.

Le commandant Ollivier la construisit, sous Gia-long, d'après les plans usités en France. Ses murailles seraient un sérieux obstacle pour l'assiégeant sans artillerie; mais aussi le grand nombre de bouches inutiles qu'elle renferme l'empêcherait de résister au blocus facile à établir dans les plaines et bras de rivière environnants. Elle s'élève dans une île formée, d'un côté, par le fleuve même, et des trois autres, par des canaux assez larges où naviguent les barques. Au pied des murs court un fossé; deux ou trois ponts en pierre, très-bombés, l'enjambent sur chaque face, et donnent accès dans l'intérieur, à travers la muraille des portes, épaisse de vingt à trente mètres. On arrive alors sur l'esplanade, où nous faisons halte hier soir, et que nous trouvons aujourd'hui garnie de soldats de toutes couleurs. Nous laissons aux casernes notre détachement d'infanterie, et continuons jusqu'à la porte Ngô-mon, précédés de nos dix matelots. Là on descend de hamac, les parasols sont fermés, car on ne les déploie pas en dedans de la seconde enceinte.

En face de la porte, un spectacle curieux attire le regard : sur toute la largeur de l'esplanade, de longues files de soldats se font face, laissant au milieu la place libre pour les voitures du roi rangées en ordre. Derrière les soldats, les éléphants de parade, armés de défenses, sont disposés en deux haies; ils ont sur le dos leurs palanquins de promenade, espèce de fauteuils cubiques d'où pendent de chaque côté de grandes draperies. Le cornac, assis sur le cou, les maintient immobiles, et sur la croupe un autre suivant tient un haut parasol d'étoffe voyante. Il y en a une vingtaine environ. Parmi les voitures dételées, au centre, une surtout se fait remarquer; c'est une espèce de cabriolet tout rouge et comme transparent : on dirait une grosse lanterne de papier à roulettes. Une autre, à quatre roues, verte et jaune, rappelle les anciens cochés publics. On nous dit qu'elle date du règne actuel; mais cependant la forme est française et d'un siècle au moins antérieure. Les chevaux blancs harnachés de jaune sont à côté, abrités eux aussi par des parasols de la maison du roi.

Après avoir passé sous la porte Ngô-mon, nous trouvons tout d'abord, en sentinelles immobiles, les deux plus gros éléphants de Sa Majesté; ils gardent le passage, en grand costume. De leur poitrine et de leurs flancs tombent de grandes draperies jaunes à dragons brochés de toutes couleurs. Sur leur dos est le siège du roi, assujéti par des cordes rouges à nœuds dorés. Leurs défenses portent des anneaux d'or, et leurs pieds de devant des bracelets du même métal. La tête est tout enharnachée d'ornements rouges entre-croisés. En leur qualité de privilégiées du roi, les deux montures ont pour cornac un mandarin à robe bleue, et sur la croupe un page armé du parasol d'étoffe jaune à pandcloques. Nous passons ensuite entre des soldats porteurs de boucliers, rangés le long d'une avenue d'arbres. A gauche, deux chevaux blancs, montures du roi, sont alignés dans le rang. A droite, des pièces

d'eau entourées de balustrades à jour sont, paraît-il, les viviers à caïmans. Ici, comme en Chine, la queue de ces vilaines bêtes est un mets très-apprécié. Entre les viviers, deux gros tigres fantastiques tout dorés trônent sur leur socle; ils nous montrent les dents en dardant sur nous, par-dessus des potiches bleues, leurs yeux d'émail sortis de l'orbite. Au bout de l'avenue, les mandarins des quatre derniers degrés sont adossés à la troisième enceinte, interdite à leur petite importance. Ici nous faisons halte sur la gauche, dans un vestibule, en attendant le moment de la présentation.

Pendant qu'on nous sert le thé, nos pauvres tam-tri, d'une voix étranglée par la peur, répètent à chacun les recommandations de la veille, sur les places à prendre, la tenue à observer, les paroles à échanger. Ici, le P. Hoang, pour pénétrer avec nous, endosse pendant ce temps-là un costume de circonstance; le voilà en un instant changé en mandarin, bonnet carré en tête, longue robe à grue brodée, palette d'ivoire à la main, et physionomie de circonstance.

Enfin tout est prêt; nous suivons nos introducteurs à travers la porte basse d'une cour remplie de musiciens; les uns ont des guitares en peau de serpent boa; d'autres, des espèces de violons, des hautbois d'ivoire, ou des cymbales à trois lobes comme des trèfles. Toute la famille bruyante des gongs et des tam-tams est réunie entre leurs mains; mais, parmi tant d'instruments plus chinois les uns que les autres, celui que, tout enfant, nous croyions jadis venu de Pékin même pour donner la réplique à la grosse caisse du régiment, le chapeau chinois enfin, manque complètement à la collection charivarique. Encore une illusion artistique envolée!

Voici les grandes portes de la troisième enceinte; les battants en sont rouges, ornés de dragons d'or furieusement contournés; une charpente du même style soutient le toit de cette entrée. Par un détour à gauche, on nous conduit sous la galerie de la grande cour dallée, où se tiendra l'audience royale. Assis à l'ombre, nous avons tout le temps d'observer le déploiement fait en l'honneur de l'entrevue. A notre gauche, au fond de la galerie, les princes, réunis en groupe, nous regardent avec curiosité. Ils sont drapés de soie jaune à grands ramages et ont en tête de beaux bonnets tout dorés; leur type de figure est fin; leur teint relativement clair et mat; on voit tout de suite une différence d'habitudes entre eux et les autres dignitaires. Près d'eux commence la grande galerie ouverte faisant face à l'entrée de la cour. C'est là que se tiendra le roi. En face de nous, l'autre côté de la cour carrée est aussi bâti en galerie couverte. Dans cette grande place dallée, sous un soleil éclatant, s'agitent mille bannières portées par des soldats le long de chaque face de l'enceinte; devant eux s'étendent d'autres rangées de porte-écrans, porte-parasols et lanciers de toutes sortes. Aux premiers rangs, les mandarins supérieurs, alignés, immobiles, au nombre de cent environ de chaque côté, étalent au soleil leurs robes

brochées de toutes couleurs. Devant ceux-ci, enfin, des pages tiennent des brûle-parfums allumés. Dans les angles de la cour, deux bandes de musiciens complètent cet ensemble bigarré de mille couleurs. Les rangs sont immobiles; mais les bannières, les drapeaux, les parasols flottent au vent, et le soleil produit dans tout cela des contrastes inattendus. Au centre, les grandes robes de soie font miroiter les riches chatoiements de leurs broderies chinoises. Nous jouissons, sous le ciel pur des tropiques, du spectacle si rare de la cour du roi d'Annam en costume de gala.

Nouveau moment d'attente sous la galerie, moment de telle angoisse pour les introducteurs, que l'un d'eux, ahuri, ne sait plus auquel de nous il s'adresse. Enfin on nous conduit, à travers les haies multicolores, jusqu'au rang des grands dignitaires; nous reconnaissons de là, au centre de la place, à la hauteur des premiers mandarins, nos petits carreaux d'hier au soir, disposés devant le trône. Au même instant, un grand cri retentit, des coups de canon se font entendre dans le lointain: c'est l'arrivée de Sa Majesté.

Les portes rouges, ouvertes en même temps, laissent pénétrer jusqu'à nous les mélodies des bandes postées dans la cour d'entrée. Ce concert, moins rude à l'oreille que nous ne l'avions craint tout d'abord, ne dure du reste que quelques minutes; il cesse dès que le roi a pris place; nous le voyons s'avancer près d'une table, et, malgré la vive lumière qui nous éblouit et l'ombre de la galerie sous laquelle il se tient, on distingue sa figure un peu blême, sa longue barbe clair-semée, et son riche costume jaune de souverain.

Le ministre des Rites en personne vient alors se placer devant Sa Majesté, et se prosterne à genoux, la face contre terre, puis il demande, toujours à genoux et les mains jointes, la permission d'introduire l'ambassadeur français.

Le roi fait répondre par un répétiteur que l'audience est ouverte, et nous avançons pour prendre place sur les tapis. Après avoir salué Sa Majesté, l'envoyé extraordinaire explique le but de son voyage, dit qu'il vient, au nom du gouvernement français, demander des nouvelles du roi d'Annam, lui remettre le grand cordon de la Légion d'honneur, et lui offrir des présents, en marque de satisfaction de l'échange des traités, opéré la veille. Ces paroles, traduites par l'interprète de la mission, sont redites au roi par deux répétiteurs successifs, bien qu'il les ait parfaitement entendues, puis on dépose sur la table placée devant Thu-duc la décoration et la liste des présents. Il répond alors par un remerciement, et demande à son tour des nouvelles du président de la République française (mots quelque peu énigmatiques pour cet autocrate oriental). Ses paroles très-précieuses sont répétées encore par les mêmes intermédiaires; réponse et remerciements de l'envoyé.

Le roi se retire alors dans ses appartements, suivi de ses pages armés d'éventails. Nous le saluons à son

départ; il ne nous reste qu'à nous retirer de notre côté.

Quand on songe au mystère dont s'entoure la personne sacrée de ce demi-dieu à l'égard même de ses fidèles sujets, une pareille entrevue ne peut être qu'un effort pénible pour Sa Majesté annamite, et l'on conçoit pourquoi ces audiences ne se terminent pas par une conversation plus intime, comme cela se fait déjà à Siam et au Japon. Si Thu-duc nous a donné pleine satisfaction aujourd'hui, il n'en a pas toujours été ainsi dans ses rares entrevues avec les Français. Une fois même, un rideau voilait la personne sacrée aux yeux de l'assistance. Il y a donc eu progrès aujourd'hui, et tout s'est bien passé. Pourtant un incident bien futile a, nous dit-on, fait froncer le sourcil royal: deux des princes rangés sur les bas côtés de l'estrade se seraient permis de sourire, en voyant que nous ne portions pas nos cheveux noués en chignon. En punition d'un aussi grand manquement à l'étiquette, Thu-duc les a bel et bien privés pour un an de leur solde et de la ration de riz. On ne plaisante pas à la cour.... Quant aux autres fonctionnaires engagés dans la cérémonie, ils n'ont eu que des compliments; des récompenses sont même venues, le lendemain, confirmer la satisfaction royale.

Pour nous, au moment où, sortant de l'audience, nous allions rejoindre notre escorte, Sa Majesté envoyait un de ses chambellans prendre des nouvelles personnelles de l'ambassade. C'est, paraît-il, un honneur insigne.

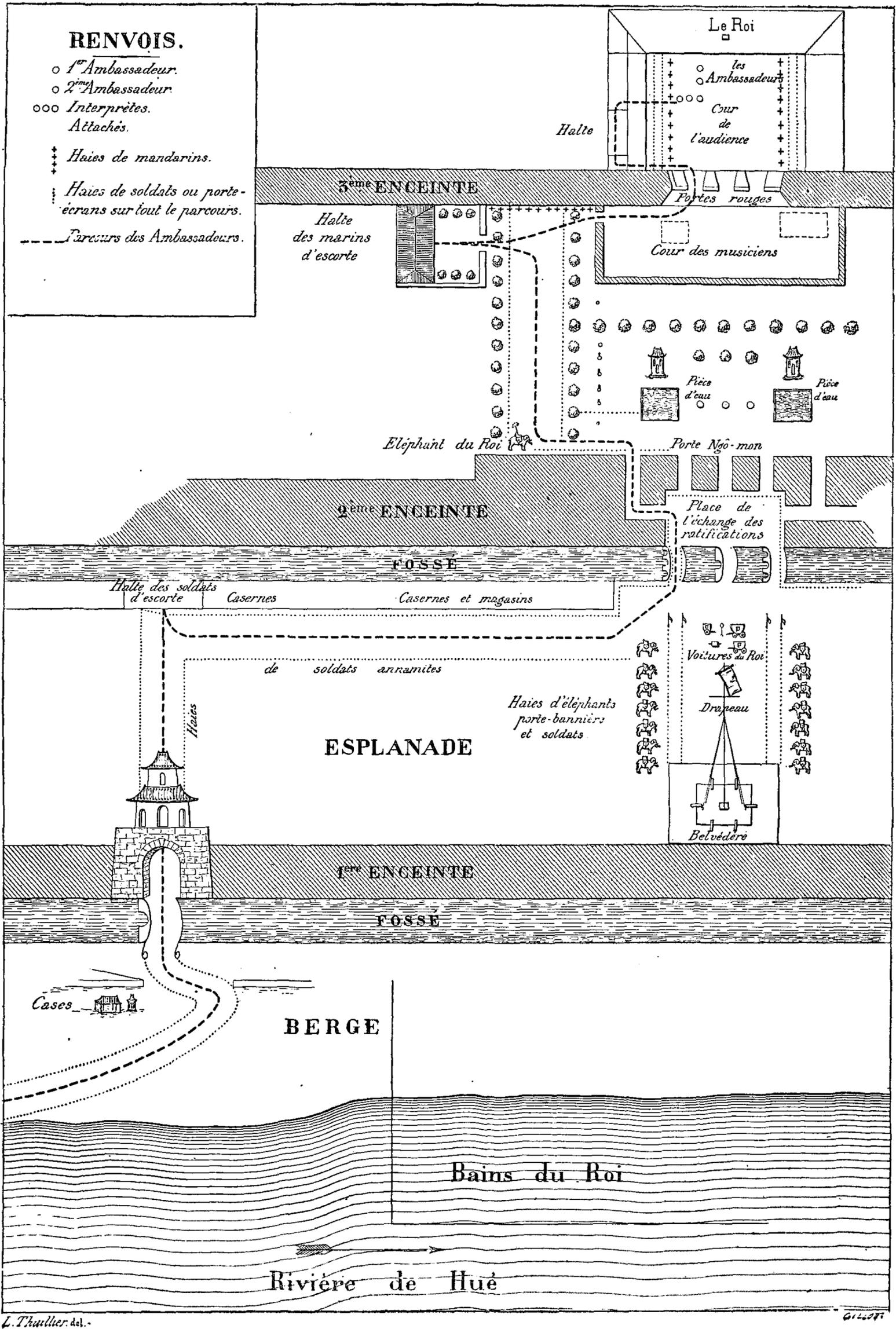
Au retour par le même chemin, le même cortège est à son poste, et nous retrouvons à la porte Ngô-mon nos palanquins pour retourner au Seu-quan.

Voilà ce qu'est, en l'an de grâce 1875, une audience du roi d'Annam, peu différente sans doute de ce qu'elle était il y a cent ans; mais, dans cent ans d'ici, que restera-t-il de toutes ces choses, de tous ces mandarins? D'autres idées peut-être auront passé par là. L'Annam, s'il n'est pas absorbé par la Chine, ne doit-il pas disparaître un jour dans le courant nouveau venu d'Europe pour déborder sur l'extrême Orient?

## IX

Représentation théâtrale. — Hué, le village. — Envois du roi.  
Échange de présents.

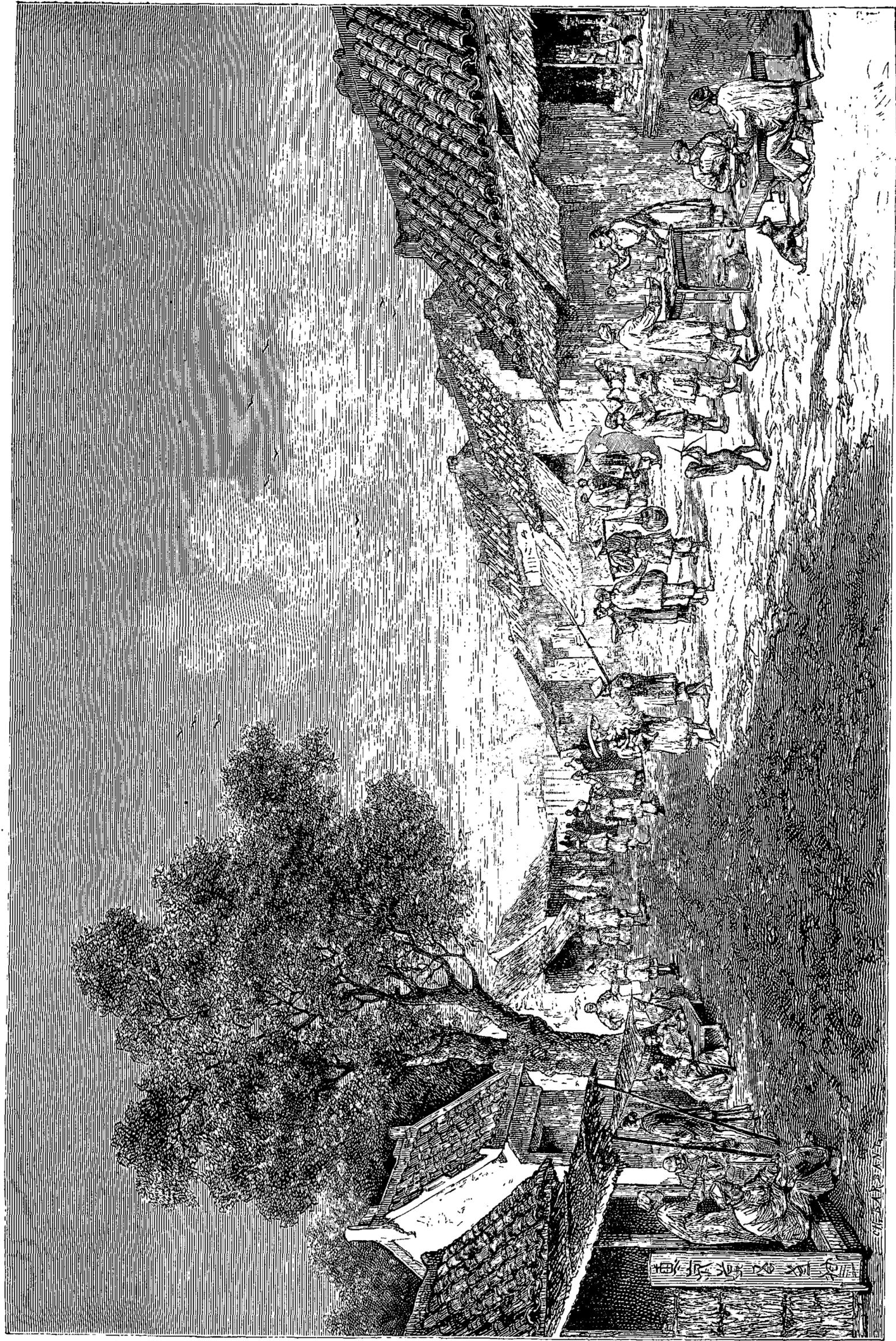
Le soir du même jour, on nous offre une représentation théâtrale à domicile. La troupe des *Hâc-boy* arrive avec tous ses accessoires, costumes, lances, drapeaux, sabres. Une vingtaine d'acteurs environ, la figure toute peinte de noir et de blanc, vêtus d'oripeaux défraîchis, pâles imitations du costume guerrier des théâtres chinois, nous entretiennent pendant deux heures, sur un ton horriblement criard, au bruit des gongs et du hautbois, de quelque aventure guerrière des temps passés. Les combattants se démènent en roulant de gros yeux, les mandarins à fausses barbes pérorent et tempêtent. Toute la petite troupe ambulante tient dans les



L. Thuillier del.

GILLOFF

Plan de la réception de l'ambassade française (14 avril 1875).



Hué : Rue de la ville marchande. — Dessin de P. Kauffmann, d'après un croquis de M. Brossard de Corbigny.

trois mètres carrés servant à la fois de coulisses, de loge d'habillement et de magasin d'accessoires, mais elle fait du vacarme comme deux armées aux prises, et gagne par là l'approbation de tout le quartier, perché, dans la rue, sur des tables, pour mieux jouir, par-dessus notre mur, de son spectacle favori.

Les journées suivantes se passent en conférences

particulières entre les deux premiers envoyés. Nous profitons de la circonstance pour visiter la ville marchande voisine de la citadelle. C'est là que se fait le petit commerce de Hué. Les jonques de mer y viennent mouiller à la rive; la rue principale est d'assez triste apparence. Des maisons généralement en pierre, noirâtres et obscures, se succèdent sans alignement;



Costumes de théâtre, à Hué : Chefs guerriers. — Dessin de E. Ronjat, d'après une photographie.

les flaques d'eau, les détritrus occupent la chaussée, et quand il a plu sur tout cela, on ne sait plus où mettre le pied.

15 avril. — Ce matin, portée à l'ombre de quatre parasols royaux, une boîte nous arrive du palais, en grande pompe. Ce sont des litchis, fruits délicats du jardin de Sa Majesté. Dans l'après-midi, un cortège analogue, précédé cette fois par le ministre des affai-

res étrangères en personne, apporte à notre Seu-quan une série de boîtes rouges étiquetées de jaune. Ce sont les présents du roi.

Le mandarin remet aussi une lettre de Sa Majesté Annamite à l'envoyé extraordinaire. Celui-ci, comme il convient suivant les rites, l'élève trois fois devant lui en la recevant. La missive royale annonce l'envoi d'objets très-précieux au président de la République,

aux ministres, aux anciens gouverneurs, au gouverneur actuel à Saïgon, et aux deux premiers membres de la mission. Ces objets très-précieux sont des plaquettes d'or repoussé, d'où pendent des glands de perles de verre européennes. Le nom de Thu-duc et une devise variant suivant les cas sont écrits sur le bijou. Un cordonnnet de couleur variable sert à le suspendre au cou. C'est la réponse aux divers grades de la Légion d'honneur que nous avons apportés.

Une liste des cadeaux contenus dans les autres caisses est également remise au premier chef de la mission.

De notre côté nous remettons, entre autres cadeaux, un trône en bois doré et en maroquin rouge, une table également dorée à dessus de marbre, un grand vase de Sèvres, une boîte de très-beaux pistolets, de la soie et du velours jaunes, comme le roi seul peut en accepter. Aux divers grands mandarins : une grande glace de Venise, des vases d'onyx de la maison Barbédienne, une longue-vue, des stéréoscopes, de la soie de Lyon, etc.

## X

Messe à l'église des missionnaires. — Orphelinat. — Dernière promenade. — Éléphants quêteurs et chanteurs. — Les cadeaux. — Départ.

18 avril. — Aujourd'hui dimanche, messe à la petite église bâtie au milieu des aréquiers, à trois quarts d'heure d'ici. La maison des missionnaires s'élève tout auprès, et ses environs sont peuplés de familles chrétiennes.

Les évêques et les Pères nous gardent à déjeuner, ce qui nous permet de visiter ensuite le *Pouponnat* de Mgr Sohier. Derrière sa résidence, la charité du missionnaire a réuni, dans un vaste local, les enfants abandonnés, ou qu'on lui apporte le plus souvent dans un état désespéré. Des nourrices indigènes donnent les premiers soins aux orphelins, les bercent dans des corbeilles suspendues au plafond, et ne cessent de veiller sur eux. S'ils peuvent franchir ce premier pas si difficile de la vie, et bien peu y arrivent, ils sont habillés, élevés par les Pères, et apprennent à leur école à gagner le riz de chaque jour; les filles tissent la soie, soignent à leur tour les enfants, jusqu'à l'époque où elles se marient à quelque bon cultivateur des environs. Ces familles, comme on le pense bien, sont dévouées aux missionnaires, autour desquels elles restent groupées en villages compactes.

19 avril. — Nous voici près de notre départ; allons jeter un dernier coup d'œil au village où nous demeurons. Animée par la présence de tant de soldats indigènes, la rue s'est vite transformée en un restaurant de circonstance. De chaque côté, devant les maisons,

1. Face : « Thu-duc ». — Revers : « Pratiquer la vertu, cultiver la concorde », ou une sentence analogue, suivant le destinataire.

sont rangés, sur des tables hautes, de grands bols où chacun peut, avec quelques sapèques, se faire verser à plein bord du thé bouillant. On offre aux gourmets des chiens rôtis tout entiers, ou des sauces au poisson chargées de toutes sortes d'herbes hachées. Le riz fumant abonde, et les baguettes travaillent sans relâche. En rentrant, nous trouvons à la porte de singuliers quêteurs. Ce sont trois éléphants du palais, en tournée de pâturage, arrêtés, en passant, pour faire valoir devant nous leurs petits talents. Dressés en chiens d'aveugles, ils font pour leurs cornacs la quête des sapèques; celles qu'on leur jette, bien qu'éparpillées à plat par terre, sont rassemblées et cueillies très-adroitement, du bout de la trompe, puis passées au cornac assis sur le cou. Très-dociles à la voix, ils se couchent à plat ventre, et se relèvent au commandement. Si le cornac se met à chanter, son élève à trompe ponctue chaque phrase d'un cri guttural tiré de sa basse profonde.

Enfin nous rentrons préparer notre départ et l'embarquement des envois du roi.

Le roi daigne envoyer au maréchal président de la République cent pièces de soie, deux défenses d'éléphant, deux cornes de rhinocéros, dix taëls de bois d'aigle<sup>1</sup>, une livre de cannelle; à l'amiral gouverneur de la Cochinchine française, soixante-dix pièces de soie, une défense d'éléphant, une corne de rhinocéros, deux taëls de bois d'aigle; et aux envoyés, attachés, interprètes, commandants, officiers, etc., des médailles, quelque monnaie d'or et d'argent, et des pièces de soie.

Les médailles d'or et d'argent sont de dimensions très-variables, minces comme du fer-blanc et percées d'un trou carré au milieu. Elles portent d'un côté, avec divers emblèmes, des caractères indiquant le règne actuel; de l'autre, une devise, un souhait flatteur; elles ne servent pas de monnaie, mais se donnent dans les occasions marquantes. Voici les devises que portent quelques-unes des nôtres :

« Les trois beaucoup (richesse, longue vie, beaucoup de garçons). — Les trois longues-vies (pour toi-même, tes enfants et ta réputation). — Souvenir d'un million d'habitants. — Procurer au peuple la richesse et la longévité. — Rencontre du dragon et des nuages (source du bien). — Le soleil, la lune, les étoiles et les nuages. — Les cinq félicités (richesse, célébrité, tranquillité, force, longue vie). — (Au revers, cinq chauves-souris, emblèmes des cinq bon-

1. Le bois d'aigle, doué de propriétés toniques, est très-rare et d'une grande valeur. La cannelle est aussi considérée comme très-précieuse; le roi a le monopole de sa culture. La corne de rhinocéros est une espèce de panacée universelle, qui, réduite en poudre, guérit de tous les maux lorsqu'elle remplit certaines conditions d'âge et de texture.



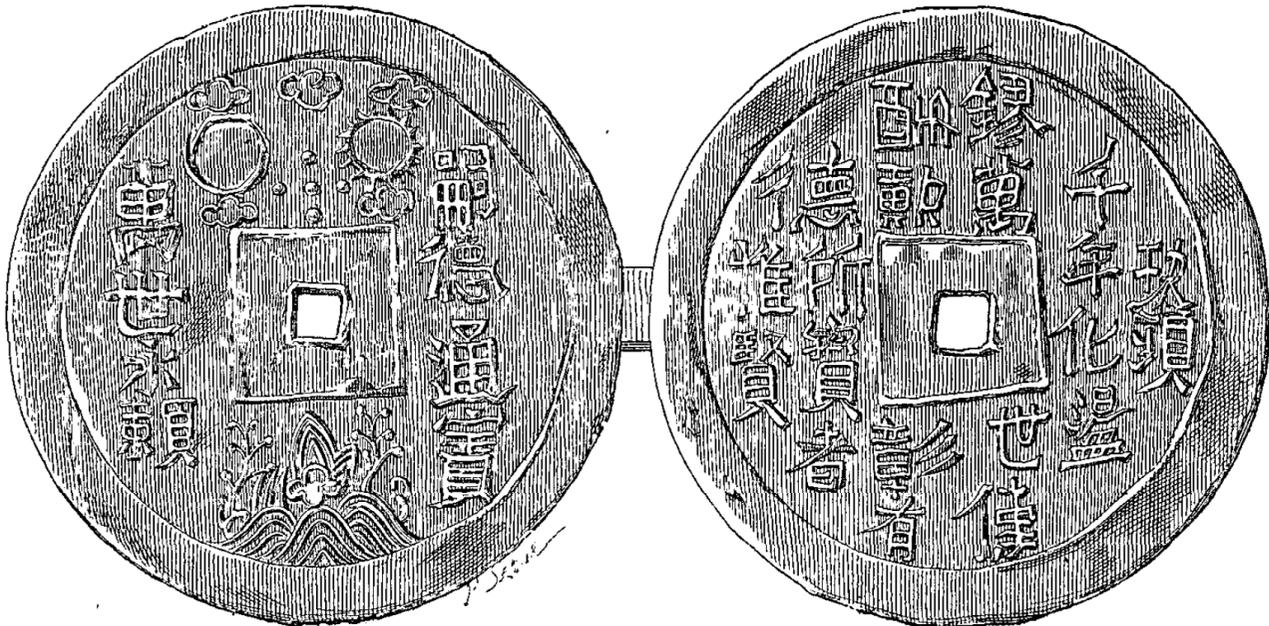
Décoration du roi de Hué, en or<sup>1</sup>.

heurs.) — Les quatre agréments (bonne maison, bon climat, réussite dans les affaires, aucun souci). — La vertu est une. »

21 avril. — Il s'agit aujourd'hui d'avaler sans sourciller le diner du départ, présent royal en signe d'adieu. Vers midi, la table est dressée; cinquante bols se pressent les uns sur les autres, une paire de bâton-

nets accompagne les fourchettes et les assiettes qu'on a eu l'attention de mettre devant nous. En gens stylés, nous élevons trois fois à hauteur des yeux nos baguettes pour dire que nous acceptons ce diner *très-précieux* du roi. Dans les bols, se pressent un tas de petites choses rondes, grasses, blanches, rouges, jaunes, à l'huile ou au sucre; je reconnais seulement dans le nombre un canard bouilli presque intact. Nos

MÉDAILLES EN OR OU ARGENT DONNÉES A L'AMBASSADE PAR LE ROI THU-DUC.



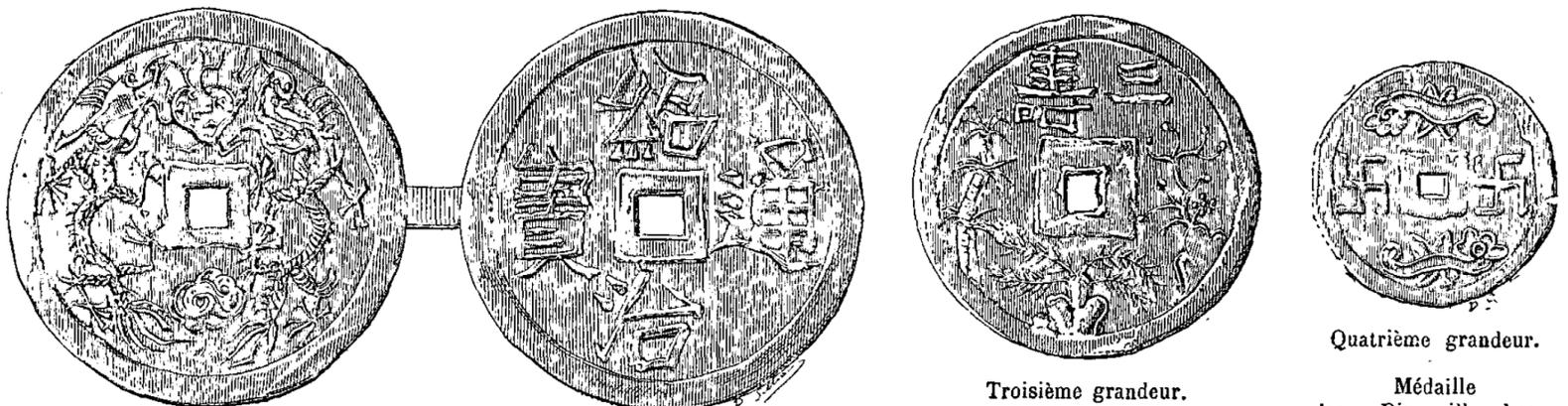
Face.

Première grandeur.

Revers.

Traduction : « Souvenir éternel de dix mille générations. Frappé sous le règne de Thu-duc. »

« La matière, au bout de mille ans, se transforme en or dont on fait les médailles pour transmettre à dix mille générations le souvenir des vertus; mais il n'y a de précieux que la sagesse. »



Face.

Deuxième grandeur.

Revers.

Troisième grandeur.

Quatrième grandeur.

Médaille appelée « La rencontre des deux dragons. »

« Frappé sous le règne de Thu-duc. »

Médaille des « Trois longues vies ». (Face.)

Le revers est semblable à celui de la deuxième grandeur.

Médaille des « Dix mille choses à sa fantaisie ». (Face.) Le revers est semblable à celui de la deuxième grandeur.

voisins les mandarins, plus expérimentés et pleins d'attentions délicates, découvrent et prennent dans les bols, avec leurs bâtonnets, quelque joli morceau de chien cru et le déposent aimablement dans nos assiettes. Une espèce d'anisette chinoise sert de digestif à ces fines élucubrations culinaires de composition hétéroclite.

Après une heure d'appétit simulé, les cinquante bols

disparaissent et deviennent le régal des desservants.

Le 22 avril, les mandarins nous font leurs adieux.

Le soir même l'avis arrive à Tourane, où nous attend le *Duchaffaut*, notre compagnon de route.

Deux jours après, toutes choses heureusement terminées, les deux vapeurs jetaient l'ancre au mouillage de Saigon.

BROSSARD DE CORBIGNY.